



Atlas de Biodiversité Communale de Bassou (89)

Rapport synthétique et scientifique

2021 - 2022



LPO Bourgogne-Franche-Comté
Comité territorial de l'Yonne

14, avenue Courbet - 89000 Auxerre

03 86 42 93 47

Site internet : <https://bourgogne-franche-comte.lpo.fr/>

Rédaction : Sarah Dujardin sarah.dujardin@lpo.fr

Relecture : Jeanne Loisier, Margot Gortais (SHNA-OFAB), Olivier Bardet (CBN)

Photographie (couverture) : Arbre mort au Parc communal de Bassou (Refuge LPO) © Sarah Dujardin

Illustrations : © Cécile Rousse – LPO France

Étude financée par :

L'Union Européenne – NextGenerationEU, de France Relance et de L'Office Français pour la Biodiversité.

Citation recommandée :

DUJARDIN S. (2022). Atlas de Biodiversité communale de Bassou (89). LPO BFC. 34 p

SOMMAIRE

INTRODUCTION	1
I) La démarche d'ABC	2
1) <u>Qu'est-ce que c'est ?</u>	2
2) <u>Pourquoi étudier la biodiversité ?</u>	2
3) <u>Comment l'ABC de Bassou s'est-il articulé ?</u>	3
II) Le territoire et les milieux	6
1) <u>Présentation de la commune</u>	6
2) <u>Cartes des milieux</u>	6
III) Les espèces	7
1) <u>La Flore</u>	7
a) <u>Approche générale</u>	7
b) <u>Les espèces exotiques envahissantes et leur gestion</u>	8
2) <u>La faune</u>	9
a) <u>Les oiseaux</u>	10
b) <u>Les mammifères</u>	11
c) <u>L'herpétofaune (reptiles et amphibiens)</u>	11
d) <u>L'entomofaune (invertébrés)</u>	12
IV) Synthèse des enjeux	13
1) <u>Les enjeux « Flore »</u>	13
2) <u>Les enjeux « Faune »</u>	15
3) <u>Les limites</u>	18
V) Conseil de gestion	19
CONCLUSION	26

Table des illustrations

Tableau 1 : Nombre d'espèces par groupe à Bassou. Données 2021/2022 + données historiques	9
Tableau 2 : Liste des oiseaux – Bassou	11
Tableau 3 : Liste des mammifères – Bassou.....	11
Tableau 4 : Liste des reptiles et amphibiens – Bassou	11
Tableau 5 : Liste des insectes – Bassou	12
Tableau 6 : Espèces faunistiques à enjeux sur la commune	17
Figure 1 : Pourcentage d'espèce menacée par groupe en France. Source : IUCN, 2020.....	2
Figure 2 : Illustration de la résilience suite à une perturbation dans un milieu naturel.....	3
Figure 3 : Calendrier des réalisations	5
Figure 4 : Inventaire Coléoptères coprophage, Inventaire reptiles et Inventaire mammifères.	5
Figure 5 : Les paysages de l'Yonne (source : DIREN)	6
Figure 6 : Occupation des sols.....	6
Figure 7 : Nombre d'espèces végétales maille 100x100m (1809-2022)	7
Figure 8 : Nombre d'espèces végétales maille 100x100m (1809-2022)	7
Figure 9 : Localisation des données collectées sur la commune et des zones de prospections.....	9
Figure 10 : répartition du nombre d'espèces végétales de la Liste rouge par maille 100x100m	13
Figure 11 : Carte de chaleur du nombre de données « faune » par maille (100 x 100 m)	15
Figure 12 : Carte de chaleur des espèces à enjeux	16

INTRODUCTION

Ce présent rapport dresse l'état des lieux des connaissances acquises lors de l'Atlas de Biodiversité Communale (ABC) de Bassou qui s'est déroulé de 2021 à 2022. La convention de subvention entre l'Office Française pour le Biodiversité (OFB) et la commune est signée le 12 février 2021 pour une durée de 24 mois. Pour la réalisation de l'ABC la commune fait appel à trois structures pour la réalisation des inventaires, de l'évaluation des enjeux biodiversité de la commune et des préconisations de gestion. Elles sont :

- Le Conservatoire Botanique National du bassin parisien (CBN)
- La Société d'Histoire Naturelle d'Autun et l'Observatoire de la Faune de Bourgogne (SHNA-OFAB)
- La Ligue pour la Protection des Oiseaux de Bourgogne-Franche-Comté (LPO BFC)

I) La démarche d'ABC

1) Qu'est-ce que c'est ?

L'ABC, initié en 2010, est un programme qui constitue un point de départ d'un dialogue entre les communes, élus et citoyens, gestionnaires et scientifiques, prenant en compte la biodiversité dans les politiques publiques et l'aménagement des territoires. L'étude de la biodiversité de ces communes permet d'apprécier leur patrimoine naturel. L'objectif est de constituer un outil nécessaire à la protection faune/flore. Il contribue notamment aux décisions des PLU, les PLUi, les SCoT, les SAGE ou encore les SDAGE.

Pour cela la démarche d'ABC s'appuie sur trois objectifs :

- Mieux **connaître** la **biodiversité** d'un territoire et **identifier** les enjeux spécifiques liés.
- **Sensibiliser** et **mobiliser**, les élus, les acteurs socio-économiques et les citoyens, à la biodiversité.
- **Faciliter la prise en compte** de la **biodiversité** lors de la mise en place des politiques du territoire.

L'ABC constitue un outil qui, à travers une amélioration de la connaissance des enjeux biodiversité du territoire, permet d'identifier des leviers d'actions pouvant être mis en œuvre à l'issue de la démarche.

2) Pourquoi étudier la biodiversité ?

La **biodiversité** est un terme apparu dans les années 1980. Elle représente la diversité naturelle du monde vivant et se compose de trois niveaux interconnectés qui sont :

- La **diversité des milieux de vie** à toutes les échelles : des océans, prairies, forêts... jusqu'au contenu des cellules (pensons aux parasites) en passant par la mare du fond de son jardin ;
- La **diversité des espèces** (y compris l'espèce humaine) qui vivent dans ces milieux ;
- La **diversité génétique** des individus de chaque espèce : nous sommes tous différents !

L'homme fait partie intégrante de cette biodiversité. Il est une espèce animale au même titre qu'un renard, une fourmi ou un cheval. Il est, depuis la sédentarisation des Hommes, devenu gestionnaire de cette biodiversité avec l'apparition de la culture et de l'élevage. Cette gestion créatrice de biodiversité (sélection des animaux, des plantes, création de milieux liés à l'agriculture et l'élevage comme le bocage ou les mares) s'est intensifiée au fil des années, notamment au cours du siècle dernier. Ceci a profondément modifié des équilibres anciennement établis, si bien qu'actuellement les trois niveaux de la biodiversité subissent des modifications importantes. Certaines espèces sont ainsi amenées à régresser voire, à disparaître alors que d'autres progressent. Il en est de même pour les habitats naturels et les paysages dont on constate la fragmentation ou l'uniformisation. D'après le WWF (2022) (Fond mondial pour la nature), entre 1970 et 2018, la taille moyenne des populations de vertébrés sauvages a décliné de 69%.

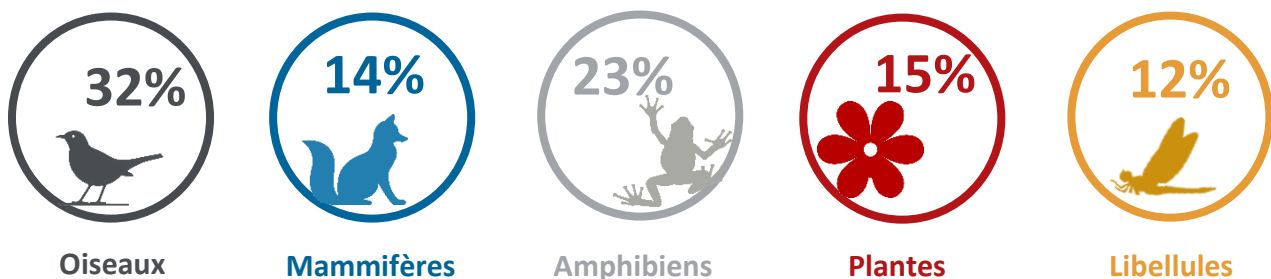


Figure 1 : Pourcentage d'espèces menacées par groupe en France. Source : IUCN, 2020.

Étudier et connaître la biodiversité représentent des enjeux capitaux. Celle-ci n'est pas figée et lorsqu'on l'étudie de près il apparaît clairement que celle-ci est en mouvement. En revanche à plus grande échelle celle-ci est plutôt stable. C'est ce qu'on appelle un équilibre dynamique.

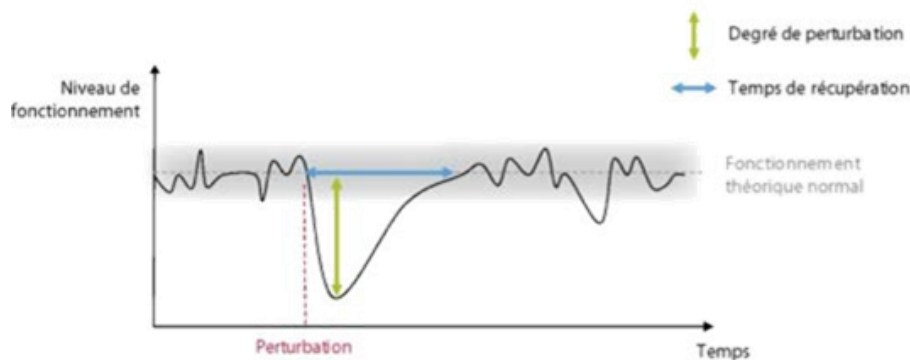


Figure 2 : Illustration de la résilience suite à une perturbation dans un milieu naturel

Le temps de récupération représenté en bleu sur le schéma ci-dessus est le temps que va mettre la biodiversité à retrouver son état initial, ou un écosystème à retrouver sa fonctionnalité, après une perturbation. C'est ce qu'on appelle aussi la résilience. Plus le temps de récupération est court plus cette dernière est forte. Plus la **biodiversité est importante** et plus un écosystème est complexe et fonctionnel, plus la **résilience est forte**. L'érosion de la biodiversité est donc catastrophique quant aux enjeux climatiques actuels. La préservation de la biodiversité est essentielle afin d'appréhender au mieux les perturbations à venir, de permettre une fonctionnalité stable des écosystèmes, d'assurer de manière pérenne nos besoins vitaux (alimentation, ressource en eau, qualité de l'air, cadre de vie, ...). D'après le WWF 50% de l'économie mondiale repose sur la nature.

Dans certains cas, une grande biodiversité n'est pas à rechercher à tout prix. Certaines plantes ou certains animaux sont identifiés comme **patrimoniaux** par les scientifiques que ce soit pour des raisons écologiques, scientifiques ou culturelles. De cette manière une phragmitaie (peuplement exclusif d'une espèce de roseaux) est identifiée comme patrimoniale par les espèces animales qu'elle va accueillir et par sa fonctionnalité essentielle régulant la qualité des eaux. La dégrader pourrait la rendre plus riche en espèces mais perdre cette fonctionnalité.

Ainsi la gestion des espaces naturels se base sur bien des aspects : la biodiversité, les enjeux relatifs à certaines espèces plus ou moins en déclin, la présence d'espèces patrimoniales, tout cela en fonction du contexte local relativisé par l'expertise des structures naturalistes qui prennent part à ce projet.

3) [Comment l'ABC de Bassou s'est-il articulé ?](#)

Les 3 structures naturalistes spécialisées dans un ou plusieurs domaines se sont réparties le travail de sorte à produire une étude la plus complète possible.



Le Conservatoire Botanique National (CBN) s'est concentré sur l'étude de la flore et des habitats. Pour cela 23 relevés botaniques ont été réalisés en 2021 et 2022. Les inventaires ont été menés essentiellement en été et en début d'automne. Du fait de la petite superficie de la commune les inventaires ont visé à couvrir le maximum d'habitats existants de façon à noter le maximum de diversité floristique. Les milieux urbanisés ont été prospectés autant que les zones rurales. Les zones cultivées, généralement plus pauvres, ont fait l'objet de sondages ponctuels. A l'inverse, le bord de l'Yonne, à fort potentiel, a été prospecté à plusieurs reprises. L'essentiel des

relevés a été produit dans le cadre de l'ABC mais certains relevés récents de bénévoles ont été intégrés. Chaque relevé est composé d'une liste exhaustive d'espèces au moment de l'inventaire associée à un périmètre cartographique (allant de quelques m² à 1 ha). Ce sont 2200 données pour 441 taxons ou qui ont été recensées sur 48 relevés. (Bardet, O., 2022, Communications personnelles).



La SHNA-OFAB a travaillé sur les **chiroptères** (chauves-souris) via plusieurs méthodes. Un inventaire par détecteur actif a été réalisé notamment pour orienter la prospection du bâti, la recherche de colonies puis les comptabiliser en sortie de gîte le soir. Ensuite, des inventaires par enregistreur passif ont été mis en place. Trois enregistreurs automatiques ont été posés 3 nuits consécutives en juillet 2021 dans des milieux différents (un couloir mi-forestier / mi-ouvert entre des fermes et l'Yonne, à proximité du pont situé entre Bassou et Bonnard et en bordure de haie bocagère). Un logiciel de tri des données est ensuite utilisé pour identifier les espèces enregistrées. Il y a eu 11 espèces observées sur la commune de Bassou (Tirouflet, A., 2021).

L'inventaire des pollinisateurs à travers les **syrphes** (diptères) et des **bourdons** (hyménoptères) s'est déroulé via un protocole de chasse à vue. Les individus ont été recherchés dans les habitats favorables et capturés au filet pour être photographiés ou prélevés en fonction de l'espèce : beaucoup de syrphes nécessitent un passage sous loupe binoculaire ainsi que l'ensemble des bourdons. Deux chasses ont été réalisées en 2022 (par vent faible, température relativement chaude et ciel dégagé).

L'inventaire des **coléoptères coprophages** également par chasse à vue en fouillant dans les excréments et à l'interface avec le sol. Les excréments d'origine et d'âges différents ont été prospectés afin d'obtenir une vision la plus exhaustive possible du cortège d'espèces présent. Deux passages ont été réalisés, un au printemps et un à l'automne. L'ensemble des déterminations a été réalisé en laboratoire. Quatre zones ont été inventoriées : une prairie pâturée par des chevaux, une pâturée par des moutons, le parc communal proche de l'Yonne en gestion différenciée et une zone cultivée (maraichage, verge et chemins) Au total, ce sont 92 espèces d'invertébrés qui ont été inventoriées sur la commune dont 10 espèces de coléoptères coprophages, 9 espèces de syrphes et 5 espèces de bourdons. (Carnet, M., 2022. Atlas Biodiversité Communale de Bassou – Les invertébrés. SHNA, 21p).

La SHNA-OFAB a également mis en place un volet éducation à l'environnement avec une animation dans l'école sur le thème des chauves-souris en septembre 2021.



La LPO BFC a travaillé sur les **oiseaux** nicheurs et de passage. Pour les oiseaux nicheurs, des inventaires par points d'écoute de 5 min répartis de manière aléatoire sur la commune, afin de couvrir tous les milieux, ont été réalisés en deux passages au printemps 2021. Tous les oiseaux contactés à vue ou au chant sont notés. Les inventaires pour les oiseaux de passage ont été réalisés durant l'hiver 2021-2022 par 10 transects (trajet réalisé à pied à faible vitesse) répartis dans les grands milieux de la commune. De la même manière que pour les oiseaux nicheurs, tout individu vu ou entendu est noté. Ces inventaires ont permis de recenser 74 espèces en 2021 et 2022.

Les **mammifères**, hors chiroptères, ont été inventoriés grâce à la pose de pièges photographiques. Un premier piège a été posé en lisière de forêt en 2021. Ce dernier ayant été volé, une seconde phase a été mise en place en 2022. Cette fois le piège a été posé dans le parc communal proche de l'Yonne pour éviter que le scénario ne se répète. Toutefois le milieu est moins favorable à l'observation des mammifères qu'en pleine nature. Les traces et indices révélant la présence d'espèces ont également permis de compléter l'inventaire, ainsi 8 espèces ont été observées.

Les **amphibiens** ont été inventoriés grâce à deux méthodes. Une première phase par capture avec relâché sur place (autorisation 2021 de la DREAL) à l'aide de petites nasses posées en soirée et relevées le lendemain matin (mai et juillet 2021). Une deuxième phase d'observation a été mise en place début 2022 (mars) lors de la migration des amphibiens afin d'identifier des zones à risques notamment lors de la traversée des routes. Ces deux méthodes ont permis de relever 2 espèces.

Le protocole relatif à l'étude des **reptiles** a nécessité la pose de 6 plaques de caoutchouc noir dans des milieux favorables aux reptiles. Celles-ci, notamment en début de saison (avril à juin), sont très attractives pour les reptiles qui viennent y prendre des bains de chaleurs. Cette méthode de détection à vue ne nécessite alors pas la capture de ces espèces protégées et a permis de contacter une espèce.

Pour les **odonates** (libellules) et les **papillons** de jour, la méthode de chasse à vue a été mise en place dans des milieux favorables aux espèces (bord de l'Yonne, parc communal, prairie, ...). Ces inventaires ont été réalisés par beau temps, à pas lents, pour noter toutes les espèces déterminées aux jumelles ou avec capture au filet à papillons (puis relâchées). Cela a permis de noter 17 espèces d'odonates et 24 de papillons en 2021 et 2022.

La LPO BFC a également proposé aux habitants de la commune plusieurs ateliers et sorties afin de découvrir la biodiversité locale. La réunion de présentation du projet a été proposée en mars 2022. Celle-ci n'avait pas eu lieu plus tôt suite aux restrictions relatives à la pandémie de la covid-19.

Chaque structure a également interrogé ses propres bases de données afin d'utiliser les observations de bénévoles ou les données historiques et de cibler les inventaires à venir. Lors de la réunion publique les habitants ont été invités à participer aux inventaires en transmettant leurs observations.

		2021												2022											
		J	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N	D	J	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N	D
Inventaires professionnels	LPO BFC	Oiseaux																							
		Amphibiens																							
		Odonates/Papillons												Reptiles											
	SHNA-OFAB	Chiroptères												Mammifères											
		Coléoptères coprophages												Pollinisateurs											
CBN - MNHN	Flore												Flore												
Inventaires participatifs	LPO BFC	Oiseaux																							
		Amphibiens												Amphibiens											
		Odonates/Papillons												Odonates/Papillons											
		Reptiles												Reptiles											
Mobilisation citoyenne	SHNA-OFAB	Animation chiroptères												Réunion de restitution											
	LPO BFC	Réunion de présentation												Réunion de restitution											
		Animation nichoirs												Animation migration											

Figure 3 : Calendrier des réalisations



Figure 4 : De gauche à droite : Inventaire Coléoptères coprophage (Carnet M.), Inventaire reptiles et Inventaire mammifères (Dujardin S.).

II) Le territoire et les milieux

1) Présentation de la commune



Figure 5 : Les paysages de l'Yonne (source : DIREN)

La température moyenne annuelle est de 11 °C. Les précipitations sont en moyenne de 692.1 par an.

La commune n'est couverte par aucune zone réglementaire en termes d'environnement ou de protection d'espèces ou d'espaces naturels.

2) Cartes des milieux

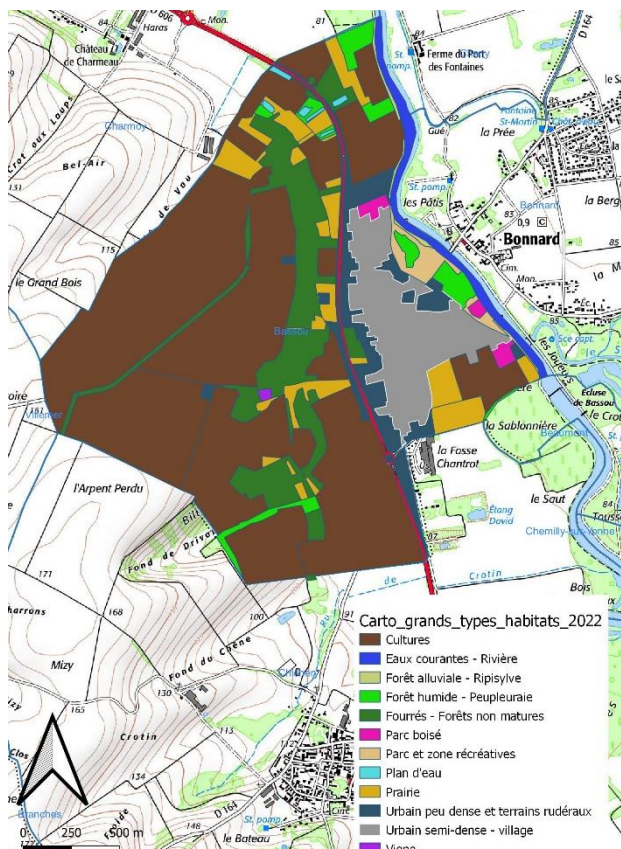


Figure 6 : Occupation des sols

Bassou est une petite commune de l'Yonne (~4 km²) comptant 877 habitants (2019). Elle est bordée par l'Yonne à l'est. Cette commune se situe dans la vallée de l'Yonne, sur sa partie est, et dans un environnement de plaine sur sa partie ouest, plus haute en altitude. Elle est à cheval sur deux régions naturelles : la champagne jovinienne et la Puisaye Orientale. On y retrouve une majorité de zones agricoles et quelques bois et forêts. Ces éléments font des environs un maillage entre un paysage de vallées humides et de paysages mixtes comme l'indique la carte ci-dessous.

Le climat de type océanique atténué à tendance continentale, se traduit par des hivers relativement

La majorité du territoire est couverte par des cultures et ce notamment sur la partie ouest, sur le plateau. La partie est, dans la vallée de l'Yonne est principalement concernée par les zones urbanisées.

Ensuite, les boisements sont présents principalement sur un axe nord-sud au centre de la commune, où se trouve la partie pentue difficilement exploitable, et le long de l'Yonne. Ces deux linéaires ne sont pas particulièrement connectés entre eux et rencontrent un obstacle à leur connectivité : la départementale. Une grande haie, à l'ouest de la commune, plantée il y a quelques années renforce la trame verte.

Les zones humides sont essentiellement liées à l'Yonne et à quelques étangs de pêche au nord de la commune. Il n'y a pas de mare. Un petit bras de la rivière entre dans le terrain communal situé à proximité du terrain de foot. La trame bleue est assez faible.

Enfin, quelques prairies sont présentes, essentiellement dans la vallée de l'Yonne et sont pâturées et/ou fauchées.

III) Les espèces

1) La Flore

a) Approche générale

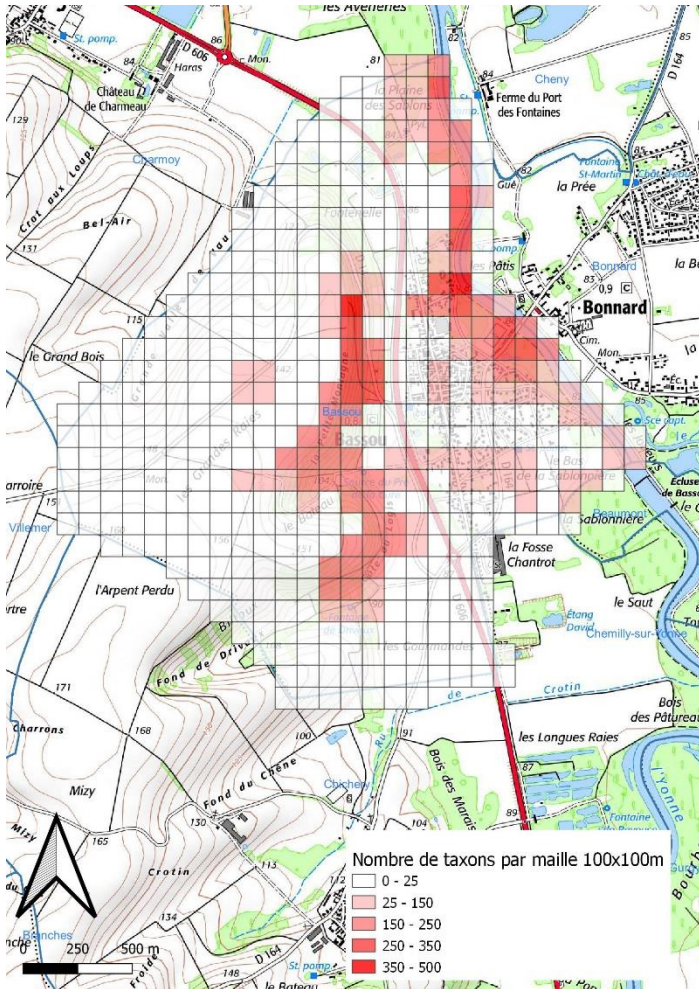


Figure 7 : Nombre d'espèces végétales maille 100x100m (1809-2022)

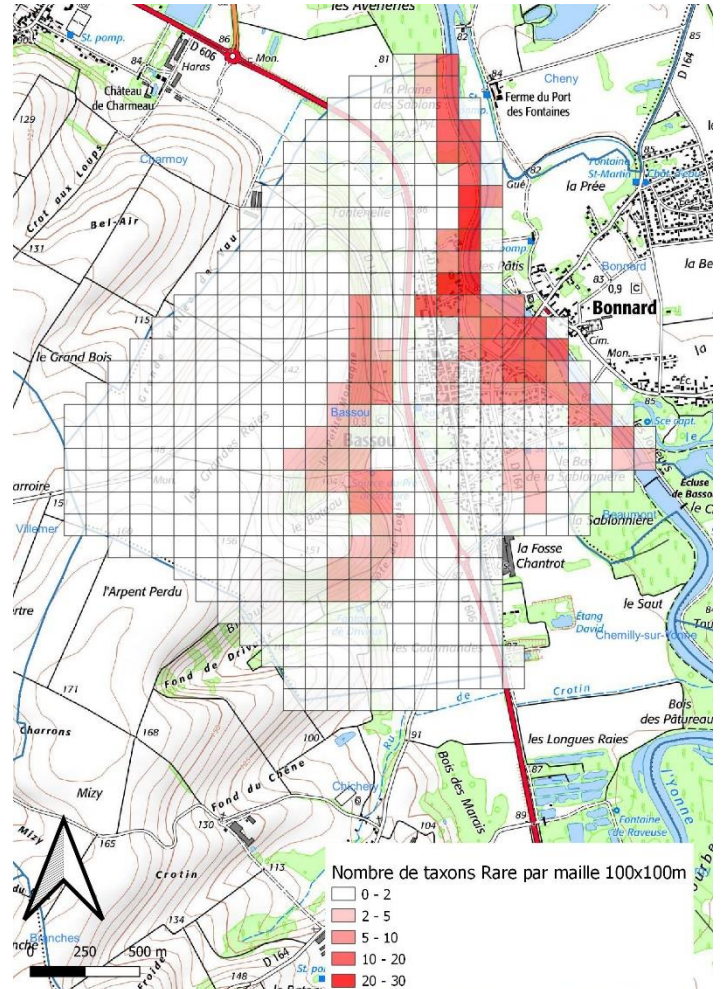


Figure 8 : Nombre d'espèces végétales maille 100x100m (1809-2022)

Les données disponibles après la campagne de terrain 2022 s'élèvent à 2200 données pour 441 taxons recensés réparties en 48 relevés (liste complète en Annexe 1). Les relevés ont été réalisés dans tous les habitats. Les grandes cultures ont été moins inventoriées car moins intéressantes potentiellement. La carte des relevés disponibles est donnée à l'annexe 1.

Pour affiner la vue apportée par la figure 7, la figure 8 montre la répartition du nombre d'espèces rares ou très rares en Bourgogne sur le territoire de la commune.

Deux axes se dessinent nettement, l'un le long de la côte boisée à l'ouest du village et l'autre le long de l'Yonne. Ce sont ces deux axes qui sont les plus importants pour la biodiversité végétale en nombre d'espèces mais aussi en tant qu'axes de circulation. C'est évident pour l'Yonne, qui constitue un corridor naturel actif mais cela doit aussi être envisagé pour les secteurs de fourrés et boisements en limite de plateau, d'autant plus importants dans un contexte où les grandes cultures dominent.

b) [Les espèces exotiques envahissantes et leur gestion](#)

L'attention doit se porter particulièrement sur 2 catégories nécessitant une gestion particulière : les espèces enjeux (9), présentées dans la partie « IV », et les espèces exotiques envahissantes – EEE (7).

🌿 *Acer negundo* L., 1753 : L'**Erable négundo** est un arbre bien connu dans les villages, très souvent planté comme ornemental. Il colonise les forêts riveraines et ripisylves. Sa dynamique peut être très forte. Il est conseillé d'arrêter de l'introduire en plantation ornementale et veiller à ce que sa présence sur les bords de l'Yonne reste faible.

🌿 *Ailanthus altissima* (Mill.) Swingle, 1916 L'**Ailante de Chine**, un arbre des alignements et friches, souvent en bord de route, dans les sites abandonnés et en bord de rivière. Il est très fréquent dans la vallée de l'Yonne au sens large dans le département. Sa gestion est complexe car il rejette très fortement après coupe. Il peut être traité par cerclage et dévitalisation progressive. Tous les jeunes semis doivent être arrachés.

🌿 *Azolla filiculoides* Lam., 1783 : Cette **fougère** aquatique est classée EEE en raison de ses impacts négatifs sur les communautés de plantes flottantes (parmi les lentilles d'eau). Elle est toutefois assez peu présente et très difficile à gérer.

🌿 *Elodea nuttallii* (Planch.) H.St.John, 1920 : L'**Elodée de Nuttall** est une hydrophyte, une plante aquatique qui se développe dans l'Yonne. Elle se retrouve sur les marges assez calmes en particulier. Elle ne présente pas de prolifération gênante dans l'Yonne comme dans d'autres sites mais elle peut devenir gênante dans les canaux et fossés.

🌿 *Reynoutria japonica* Houtt., 1777 : La **Renouée du Japon** est désormais bien connue pour son caractère envahissant, dans les friches de villages, les anciennes zones perturbées (chantiers, dépôts de gravats...) mais aussi en bord de rivière. Sa gestion est extrêmement complexe du fait de ses puissants rhizomes qui lui permettent de résister aux fauches, traitements de surfaces et broyages. La prévention est essentielle (éviter le développement de nouvelles taches). Plusieurs guides techniques développent la lutte contre l'espèce, il faut s'y référer. C'est une des espèces les plus impactantes en France.

🌿 *Robinia pseudoacacia* L., 1753 : le **Robinier** ou "**Acacia**" est très largement répandu dans toute la région. Le boisement qu'il colonise sont vite dominés et perdent en diversité floristique. Sa gestion est complexe car il rejette très fortement après coupe. Il peut être traité par cerclage et dévitalisation progressive. Tous les jeunes semis doivent être arrachés pour éviter le développement de nouvelles taches.

🌿 *Symphytotrichum lanceolatum* (Willd.) G.L.Nesom, 1995 : L'**Aster lancéolé** colonise les friches humides et les prairies abandonnées ou les jeunes peupleraies. L'espèce a tendance à devenir monospécifique et elle appauvrit la végétation. En règle générale, la reprise de la fauche régulière vient à bout de l'espèce, par restauration d'une prairie par exemple.

2) La faune

Les prospections 2021-2022 ont permis d'identifier la présence de 74 espèces d'oiseaux, 19 mammifères dont 11 espèces de chauves-souris, 1 reptile, 2 amphibiens, 17 odonates, 24 papillons, 41 coléoptères dont 10 espèces pouvant être considérées comme coprophages (et 3 espèces de leurs prédateurs), 9 espèces de syrphes et 5 bourdons. D'autres espèces non prévues dans l'étude ont été identifiées (voir le rapport des invertébrés fourni par la SHNA-OFAB à la commune). Par ailleurs, les deux associations étudiant la faune ont fait appel à leur base de données respectives afin d'obtenir des observations antérieures à l'étude.

Groupes	Nombre d'espèces	Nombre de données
Oiseaux	96	871
Mammifère hors chiroptères	11	18
Chiroptères	11	37
Reptiles	1	3
Amphibiens	2	8
Odonates	17	106
Papillons	41	127
Coléoptères coprophages	10	12
Syrphes	9	13
Bourdons	5	7

Tableau 1 : Nombre d'espèces par groupe à Bassou. Données 2021/2022 + données historiques (LPO BFC ; SHNA-OFAB)

La carte suivante représente l'ensemble des observations et zones de prospections faune sur la commune.

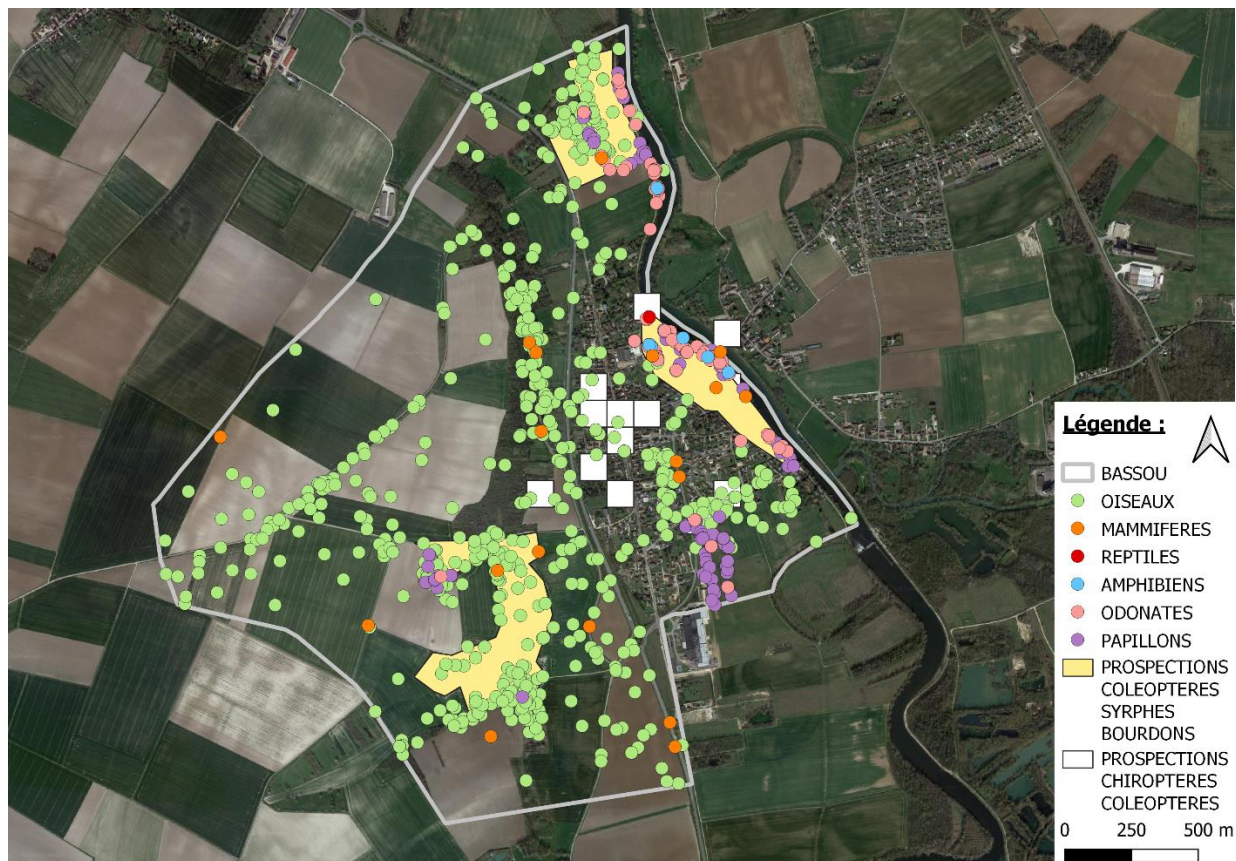


Figure 9 : Localisation de l'ensemble des données collectées sur la commune et des zones de prospections (1995-2022)

a) [Les oiseaux](#)

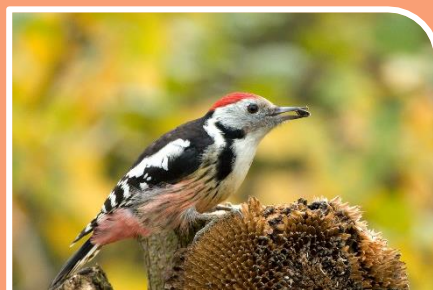
Nom latin	Nom Français	Dernière année	Fournisseur données
Accipiter nisus	Épervier d'Europe	2022	LPO
Aegithalos caudatus	Mésange à longue queue	2022	LPO
Aix galericulata	Canard mandarin	2011	LPO
Alauda arvensis	Alouette des champs	2022	LPO
Alcedo atthis	Martin-pêcheur d'Europe	2022	LPO
Alectoris rufa	Perdrix rouge	2010	LPO
Anas platyrhynchos	Canard colvert	2022	LPO
Anas querquedula	Sarcelle d'été	2000	LPO
Anthus pratensis	Pipit farlouse	2021	LPO
Anthus trivialis	Pipit des arbres	2021	LPO
Apus apus	Martinet noir	2017	LPO
Ardea cinerea	Héron cendré	2022	LPO
Asio otus	Hibou moyen-duc	2020	LPO
Athene noctua	Chevêche d'Athéna	2014	LPO
Burhinus oediconemus	Oediconème criard	2022	LPO
Buteo buteo	Buse variable	2022	LPO
Carduelis cannabina	Linotte mélodieuse	2022	LPO
Carduelis carduelis	Chardonneret élégant	2022	LPO
Carduelis chloris	Verdier d'Europe	2022	LPO
Carduelis spinus	Tarin des aulnes	2021	LPO
Casmerodius albus	Grande Aigrette	2022	LPO
Certhia brachydactyla	Grimpereau des jardins	2022	LPO
Circus aeruginosus	Busard des roseaux	2016	LPO
Circus cyaneus	Busard Saint-Martin	2016	LPO
Circus pygargus	Busard cendré	2017	LPO
Coccothraustes coccothraustes	Grosbec casse-noyaux	2022	LPO
Columba livia f. domestica	Pigeon biset domestique	2021	LPO
Columba oenas	Pigeon colombin	2021	LPO
Columba palumbus	Pigeon ramier	2022	LPO
Corvus corone	Corneille noire	2022	LPO
Corvus frugilegus	Corbeau freux	2022	LPO
Corvus monedula	Choucas des tours	2022	LPO
Coturnix coturnix	Caille des blés	2021	LPO
Cyanistes caeruleus	Mésange bleue	2022	LPO
Cygnus olor	Cygne tuberculé	2021	LPO
Delichon urbicum	Hirondelle de fenêtre	2022	LPO
Dendrocopos major	Pic épeiche	2022	LPO
Dendrocopos medius	Pic mar	2022	LPO
Dendrocopos minor	Pic épeichette	2021	LPO
Emberiza calandra	Bruant proyer	2021	LPO
Emberiza cirius	Bruant zizi	2022	LPO
Emberiza citrinella	Bruant jaune	2021	LPO
Erethacus rubecula	Rougegorge familier	2022	LPO
Falco columbarius	Faucon émerillon	2012	LPO
Falco subbuteo	Faucon hobereau	2018	LPO
Falco tinnunculus	Faucon crécerelle	2022	LPO
Ficedula hypoleuca	Gobemouche noir	2021	LPO
Fringilla coelebs	Pinson des arbres	2022	LPO
Gallinula chloropus	Gallinule poule-d'eau	2022	LPO
Garrulus glandarius	Geai des chênes	2022	LPO
Grus grus	Grue cendrée	2018	LPO
Hippolais polyglotta	Hypolaïs polyglotte	2022	LPO
Hirundo rustica	Hirondelle rustique	2021	LPO
Lanius collurio	Pie-grièche écorcheur	2006	LPO
Luscinia megarhynchos	Rosignol philomèle	2021	LPO
Milvus migrans	Milan noir	2021	LPO
Milvus milvus	Milan royal	2013	LPO
Motacilla alba	Bergeronnette grise	2017	LPO
Motacilla cinerea	Bergeronnette des ruisseaux	1999	LPO
Motacilla flava	Bergeronnette printanière	2021	LPO
Oenanthe oenanthe	Traquet motteux	2022	LPO
Oriolus oriolus	Loriot d'Europe	2022	SHNA
Pandion haliaetus	Balbuzard pêcheur	2013	LPO
Parus major	Mésange charbonnière	2022	LPO
Passer domesticus	Moineau domestique	2022	LPO



Bruant zizi
© J.-P. Leau



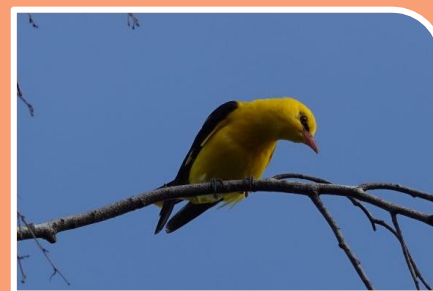
Grosbec casse-noyaux
© M. Mecnarowski



Pic mar
© J.-P. Leau



Hirondelle de fenêtre
© J.-P. Leau



Loriot d'Europe
© J.-P. Leau



Tarier pâtre
© J.-P. Leau



Huppe fasciée
© J.-P. Leau



Renard roux
© LPO France



Barbastelle d'Europe
© P. Gourdain



Grenouille commune
© C. Maurer

Nom latin	Nom Français	Dernière année	Fournisseur données
<i>Perdix perdix</i>	Perdrix grise	2021	LPO
<i>Phalacrocorax carbo</i>	Grand Cormoran	2019	LPO
<i>Phasianus colchicus</i>	Faisan de Colchide	2021	LPO
<i>Phoenicurus ochruros</i>	Rougequeue noir	2022	LPO
<i>Phylloscopus collybita</i>	Pouillot véloce	2022	LPO
<i>Pica pica</i>	Pie bavarde	2022	LPO
<i>Picus viridis</i>	Pic vert	2022	LPO
<i>Podiceps cristatus</i>	Grèbe huppé	2017	LPO
<i>Poecile montanus</i>	Mésange boréale	2007	LPO
<i>Poecile palustris</i>	Mésange nonnette	2021	LPO
<i>Prunella modularis</i>	Accenteur mouchet	2022	LPO
<i>Pyrrhula pyrrhula</i>	Bouvreuil pivoine	2022	LPO
<i>Regulus ignicapilla</i>	Roitelet à triple bandeau	2021	LPO
<i>Saxicola rubicola</i>	Tarier pâtre	2021	LPO
<i>Serinus serinus</i>	Serin cini	2022	LPO
<i>Sitta europaea</i>	Sittelle torchepot	2022	LPO
<i>Streptopelia decaocto</i>	Tourterelle turque	2022	LPO
<i>Streptopelia turtur</i>	Tourterelle des bois	2022	LPO
<i>Strix aluco</i>	Chouette hulotte	2017	LPO
<i>Sturnus vulgaris</i>	Étourneau sansonnet	2022	LPO
<i>Sylvia atricapilla</i>	Fauvette à tête noire	2022	LPO
<i>Sylvia borin</i>	Fauvette des jardins	2022	LPO
<i>Sylvia communis</i>	Fauvette grisette	2021	LPO
<i>Troglodytes troglodytes</i>	Troglodyte mignon	2022	LPO
<i>Turdus merula</i>	Merle noir	2022	LPO
<i>Turdus philomelos</i>	Grive musicienne	2022	LPO
<i>Turdus pilaris</i>	Grive litorne	2021	LPO
<i>Turdus viscivorus</i>	Grive draine	2022	LPO
<i>Tyto alba</i>	Effraie des clochers	2022	LPO
<i>Upupa epops</i>	Huppe fasciée	1998	LPO
<i>Vanellus vanellus</i>	Vanneau huppé	2021	LPO

Tableau 2 : Liste des oiseaux – Bassou

b) Les mammifères

	Nom latin	Nom Français	Dernière année	Fournisseur données
Mammifères hors chiroptères	<i>Capreolus capreolus</i>	Chevreuil européen	2022	LPO
	<i>Erinaceus europaeus</i>	Hérisson d'Europe	2021	LPO
	<i>Lepus europaeus</i>	Lièvre d'Europe	2022	LPO
	<i>Martes foina</i>	Fouine	2001	SHNA
	<i>Martes martes</i>	Martre des pins	2001	SHNA
	<i>Meles meles</i>	Blaireau européen	2018	LPO
	<i>Myocastor coypus</i>	Ragondin	2022	LPO
	<i>Sciurus vulgaris</i>	Ecureuil roux	2022	LPO
	<i>Sus scrofa</i>	Sanglier	2022	LPO
	<i>Talpa europaea</i>	Taupe d'Europe	2021	SHNA
	<i>Vulpes vulpes</i>	Renard roux	2022	LPO
Chiroptères	<i>Barbastella barbastellus</i>	Barbastelle d'Europe	2021	SHNA
	<i>Eptesicus serotinus</i>	Sérotine commune	2021	SHNA
	<i>Myotis daubentonii</i>	Murin de Daubenton	2021	SHNA
	<i>Myotis myotis</i>	Grand murin	2022	SHNA
	<i>Myotis nattereri</i>	Murin de Natterer	2021	SHNA
	<i>Nyctalus leisleri</i>	Noctule de Leisler	2021	SHNA
	<i>Nyctalus noctula</i>	Noctule commune	2021	SHNA
	<i>Pipistrellus kuhlii</i>	Pipistrelle de Kuhl	2021	SHNA
	<i>Pipistrellus pipistrellus</i>	Pipistrelle commune	2021	SHNA
	<i>Plecotus austriacus</i>	Oreillard gris	2021	SHNA
	<i>Rhinolophus sp.</i>	Rhinolophe indéterminé	2021	SHNA

Tableau 3 : Liste des mammifères – Bassou

c) L'herpétofaune (reptiles et amphibiens)

Nom latin	Nom Français	Dernière année	Fournisseur données
<i>Pelophylax kl. esculentus</i>	Grenouille commune	2022	LPO
<i>Pelophylax ridibundus</i>	Grenouille rieuse	2022	LPO
<i>Podarcis muralis</i>	Lézard des murailles	2022	LPO

Tableau 4 : Liste des reptiles et amphibiens – Bassou

d) L'entomofaune (invertébrés)

	Nom latin	Nom Français	Dernière année	Fournisseur données
Odonates	<i>Anax imperator</i>	Anax empereur	2022	LPO
	<i>Anax parthenope</i>	Anax napolitain	2021	LPO
	<i>Calopteryx splendens</i>	Caloptéryx éclatant	2022	LPO
	<i>Chalcolestes viridis</i>	Leste vert	2022	LPO
	<i>Coenagrion puella</i>	Agrion jouvencelle	2022	LPO
	<i>Crocothemis erythraea</i>	Crocothémis écarlate	2022	LPO
	<i>Enallagma cyathigerum</i>	Portecoupe holarctique	2021	LPO
	<i>Erythromma lindenii</i>	Naïade aux yeux bleus	2022	LPO
	<i>Erythromma viridulum</i>	Naïade au corps vert	2022	LPO
	<i>Ischnura elegans</i>	Ischnure élégante	2022	LPO
	<i>Libellula fulva</i>	Libellule fauve	2021	LPO
	<i>Onychogomphus forcipatus</i>	Onychogompe à pincés	2022	LPO
	<i>Orthetrum cancellatum</i>	Orthétrum réticulé	2022	LPO
	<i>Oxygastra curtisii</i>	Oxycordulie à corps fin	2022	LPO
	<i>Platycnemis latipes</i>	Pennipatte blanchâtre	2022	LPO
<i>Platycnemis pennipes</i>	Pennipatte bleuâtre	2022	LPO	
<i>Sympecma fusca</i>	Leste brun	2020	SHNA	
<i>Sympetrum sanguineum</i>	Sympétrum sanguin	2022	LPO	
Papillons de jours	<i>Aglais io</i>	Paon-du-jour	2022	SHNA
	<i>Aglais urticae</i>	Petite Tortue	2022	LPO
	<i>Anthocharis cardamines</i>	Aurore	2021	SHNA
	<i>Apatura iris</i>	Grand Mars changeant	2022	SHNA
	<i>Araschnia levana</i>	Carte géographique	2020	SHNA
	<i>Aricia agestis</i>	Collier de corail	2022	LPO
	<i>Aricia agestis</i>	Collier-de-corail	2022	SHNA
	<i>Boloria dia</i>	Petite Violette	2022	LPO
	<i>Brenthis daphne</i>	Nacré de la ronce	2022	LPO
	<i>Brintesia circe</i>	Silène	2022	SHNA
	<i>Coenonympha pamphilus</i>	Procris (Fadet commun)	2022	LPO
	<i>Colias alfaciensis / hyale</i>	Fluoré / Soufré	2022	LPO
	<i>Fabriciana adippe</i>	Moyen Nacré	2022	LPO
	<i>Gonepteryx rhamni</i>	Citron	2018	LPO
	<i>Limenitis reducta</i>	Sylvain azuré	2022	LPO
	<i>Maniola jurtina</i>	Myrtil	2022	LPO
	<i>Melanargia galathea</i>	Demi-deuil	2022	LPO
	<i>Pararge aegeria</i>	Tircis	2022	LPO
	<i>Pieris napi</i>	Piéride du navet	2022	LPO
	<i>Pieris rapae</i>	Piéride de la rave	2022	LPO
	<i>Polygonia c-album</i>	Robert-le-diable (C-blanc)	2022	LPO
	<i>Polyommatus icarus</i>	Azuré commun	2022	LPO
	<i>Polyommatus icarus</i>	Azuré de la Bugrane	2021	SHNA
	<i>Pyronia tithonus</i>	Amarylles	2022	LPO
	<i>Thymelicus sylvestris</i>	Hespérie de la Houque	2022	SHNA
<i>Vanessa atalanta</i>	Vulcain	2022	LPO	
<i>Vanessa cardui</i>	Vanesse des Chardons	2009	SHNA	
Coléoptères coprophages	<i>Aphodius cardinalis</i>		2021	SHNA
	<i>Calamosternus granarius</i>		2022	SHNA
	<i>Cercyon quisquilius</i>		2021	SHNA
	<i>Copris lunaris</i>	Copris	2021	SHNA
	<i>Cryptopleurum minutum</i>		2022	SHNA
	<i>Melinopterus prodromus</i>		2021	SHNA
	<i>Melinopterus sphaelatus</i>		2021	SHNA
	<i>Nimbus contaminatus</i>		2021	SHNA
	<i>Onthophagus vacca</i>	Onthophage vacca	2022	SHNA
	<i>Sphaeridium marginatum</i>		2022	SHNA
Syrphes	<i>Cheilosia pagana</i>		2022	SHNA
	<i>Didea fasciata</i>		2022	SHNA
	<i>Episyrphus balteatus</i>	Syrphe ceinturé	2022	SHNA
	<i>Eristalis tenax</i>	Éristale gluante	2022	SHNA
	<i>Melanostoma mellinum</i>		2022	SHNA
	<i>Myathropa florea</i>		2022	SHNA
	<i>Scaeva pyrastris</i>	Syrphe du poirier	2022	SHNA
	<i>Sphaerophoria scripta</i>		2022	SHNA
<i>Volucella zonaria</i>	Volucelle zonée	2022	SHNA	
Bourdons	<i>Bombus hypnorum</i>	Bourdon des arbres	2022	SHNA
	<i>Bombus pascuorum</i>	Bourdon des champs	2022	SHNA
	<i>Bombus pratorum</i>	Bourdon des prés	2022	SHNA
	<i>Bombus ruderarius</i>	Bourdon rudéral	2022	SHNA
	<i>Bombus terrestris</i>	Bourdon terrestre	2022	SHNA

Tableau 5 : Liste des insectes – Bassou



Libellule fauve
© Pht



Carte géographique
© J.-P. Tonn



Copris lunaris
© M. Carnet



Syrphe ceinturée
© M. Carnet



Bombus gr. pascuorum
© M. CARNET

IV) Synthèse des enjeux

1) Les enjeux « Flore »

La Figure 10 montre la localisation des espèces de la Liste rouge notées récemment sur la commune au sein de la grille d'analyse. La totalité des données se concentre dans le même secteur ce qui s'explique facilement par le fait que les espèces en question sont presque toutes liées à l'Yonne.

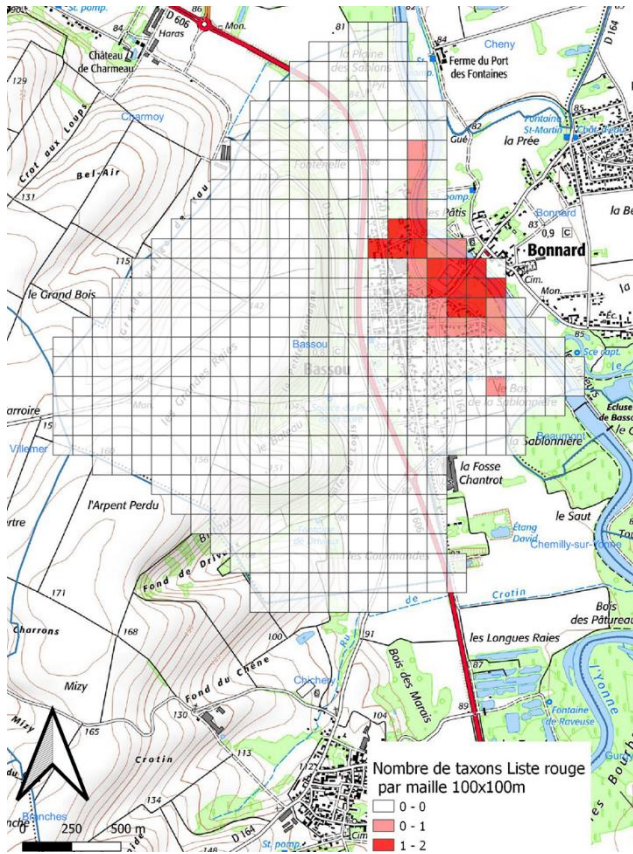


Figure 10 : répartition du nombre d'espèces végétales de la Liste rouge par maille 100x100m

Neuf espèces inscrites à la liste rouge des espèces menacées en Bourgogne sont présentes sur le territoire de la commune mais seules 5 ont été vues récemment de façon spontanée :

● *Ceratophyllum submersum* L., 1763 (Vulnérable) : Le **Cératophylle submergé** est une hydrophyte, une plante aquatique qui se développe dans l'Yonne elle-même. Elle est très proche du Cératophylle commun (*C. demersum*) qui est présent en grande quantité dans l'Yonne. Le Cératophylle submergé apprécie les eaux peu polluées et peu chargées en nutriments ce qui a conduit à sa raréfaction. Sa présence dans l'Yonne à Bassou est un signe encourageant.

● *Cuscuta europaea* L., 1753 (Quasi menace) : La **Cuscute d'Europe** est une plante parasite associée aux friches à Ortie des bords des fleuves. Elle se développe donc au bord de l'Yonne. Elle est très rare dans l'Yonne et n'a pas été revue en 2022. Sa préservation passe essentiellement par une fauche très tardive des friches de bord de rivière (après septembre)

● *Potamogeton lucens* L., 1753 (Vulnérable) : Le **Potamot luisant** est une hydrophyte, une plante aquatique qui se développe dans l'Yonne elle-même. L'espèce a été trouvée dans un mélange assez riche de plusieurs espèces dans les zones calmes et moins profondes de la rivière, non loin du Cératophylle submergé. Le maintien de ces zones est primordial pour la diversité des hydrophytes de la commune. Il est important en particulier d'éviter les faucardages ou arrachages qui peuvent être observés ponctuellement.

● *Ranunculus circinatus* Sibth., 1794 (Quasi menace) : La **Renoncule circinée** est encore une hydrophyte, une plante aquatique qui se développe dans l'Yonne. Elle apprécie les eaux calmes et assez riches en nutriments, elle se rencontre souvent dans les canaux. Les conseils de préservation sont les mêmes que pour les autres hydrophytes.

● *Ranunculus parviflorus* L., 1758 (En danger d'extinction) : La **Renoncule à petites fleurs** est une messicole, une plante des cultures et des vignes sur calcaire. En Bourgogne, on ne la rencontre que dans l'Yonne. Elle a été observée en 2021 dans les champs au sud du village mais d'autres mentions non saisies en base la citent aussi à l'ouest de Bassou.

Trois espèces menacées ont également été observées récemment mais dans des contextes d'indigénat douteux (plantées, ou introduites). Ces mentions n'ont donc pas la même valeur que pour les espèces spontanées citées précédemment :

● *Colutea arborescens* L., 1753 (Quasi menace) : Le **Baguenaudier** est, en conditions naturelles, un arbuste rare des friches chaudes et sèches. Sa présence sur la commune est sans doute issue de plantations d'alignement en bord de route. On ne peut donc le considérer comme une espèce à enjeu dans le contexte communal.

● *Rumex thyrsiflorus* Fingerh., 1829 (Quasi menace) L'**Oseille thyroïde** est une plante rare des friches chaudes et sèches, souvent sur graviers ou sur sable. Sa présence sur la commune est liée à la D606. On l'observe dans cet habitat au nord d'Auxerre. On ne peut la considérer comme une espèce à enjeu dans le contexte communal.

● *Salvia verbenaca* L., 1753 (Vulnérable) La **Sauge fausse-verveine** est une plante rare des friches chaudes et sèches. Sa présence sur la commune est sans doute liée à des semis de re végétalisation dans le village. On ne peut la considérer comme une espèce à enjeu dans le contexte communal.

Une espèce enfin correspond à une très ancienne mention :

● *Adonis flammea* Jacq., 1776 (En danger d'extinction) : Cette espèce est **une messicole**, une plante des cultures, essentiellement sur sols calcaires. Elle était mentionnée au XIX^{ème} siècle et n'a pas été retrouvée en 2022. Les **Adonis**, comme le reste du cortège des messicoles, profitent souvent des marges des cultures les moins intensives pour subsister.

*S'ajoute à cette liste *Fumaria vaillantii* Loisel., 1809, Un **Fumeterre** rarissime en Bourgogne, également messicole, mais qui n'est pas classé menacé. Il n'a été observé qu'en 1949 et non revu en 2021-2022.*

2) Les enjeux « Faune »

Ce sont 1277 données de faune qui ont été étudiées dans le cadre de l'atlas de Biodiversité communale de Bassou. La carte suivante identifie à l'issue des inventaires 2021-2022 les zones les plus diversifiées, par maille de 100 x 100m.



Figure 11 : Carte de chaleur du nombre de données « faune » par maille (100 x 100 m). Lot de 1277 données (1995-2022)

Notons que les mailles contiennent de 0 à 44 espèces. Les zones les plus riches sont également les zones plus prospectées (se référer aux zones d'étude des Coléoptères, Syrphes et Bourdons figure 9). Cette carte est donc à la fois une représentation du nombre d'espèces par maille mais aussi de la répartition géographique de l'effort de prospection. Cette carte montre que les zones où il y a le moins de données sont les milieux cultivés dépourvus d'éléments structurant le paysage (haies, arbres, bosquets...). Dès que ces éléments paysagers sont présents, des observations figurent sur la carte. C'est le cas du linéaire de haie se trouvant à l'ouest de la commune entre les champs : dans ce secteur les observations y sont concentrées (davantage visible sur la figure 9). Des zones riches apparaissent également le long de l'Yonne, dans le village, les parcs en gestion différenciée, et au niveau de bâtiments accueillants pour la faune (chiroptères).

Au regard de cette carte et de celle présentée page 9 nous observons que la répartition des observations (tous taxons confondus) est homogène. Les mailles « froides » sont réellement pauvres en biodiversité. Toutefois les zones « chaudes » sont d'une part relativement riches mais également fortement prospectées.



Figure 12 : Carte de chaleur des espèces à enjeux, « vulnérable » (62) et « en danger » (1), par maille.
Lot de 63 données – 11 espèces (2012-2022)

En conservant les 63 données des 11 espèces à enjeux (classées sur une liste rouge, France ou Bourgogne), la carte ci-dessus révèle les mailles concernées par celles-ci. Les mailles comprennent de 0 à 4 espèces à enjeux. Les zones les plus « chaudes » ne sont pas les mêmes zones identifiées dans la carte précédente : une grande diversité d'espèces et la présence d'espèces à enjeux ne sont pas forcément liées. Ces zones doivent faire l'objet d'une attention particulière afin de préserver ces espèces.



Busard cendré - © C. Vathelet

Le **Busard cendré** en fort déclin en France et en Bourgogne est classé « en danger - EN ». Cet oiseau niche au sol dans les champs de céréales, les œufs éclosent au moment de la récolte. La manière la plus efficace de les protéger est de marquer les nids avec les agriculteurs afin qu'ils en fassent le tour avec la moissonneuse. Sans ces actions les scientifiques estiment que l'espèce aura disparu dans 20 ans.

Le **Chardonneret élégant**, La **Linotte mélodieuse**, le **Verdier d'Europe** et le **Serin cini** font partie de la famille des Fringiles, en fort déclin également. Se nourrissant de graines et nichant dans les haies ou les arbres, ces espèces pâtissent de la modification du territoire. La disparition des haies et la gestion des zones herbeuses (tonte fréquente) sont les principaux facteurs de déclin. Maintenir et replanter les haies, laisser les jachères, chemins et parcs produire des graines, sont des actions favorables.



Serin cini - © J.-P. Leau



Hirondelle rustique - © J.-P. Leau

L'**Hirondelle rustique** liée au bâti agricole et les chauves-souris liées au bâti urbain telles que les **pipistrelles** et le **Grand murin** sont des espèces vulnérables qui régressent à cause de la fermeture de ces bâtiments et de la raréfaction des insectes. Maintenir le bâti ouvert et accessible (ouverture dans une porte de grange, accès à l'église pour limiter l'arrivée des pigeons), tenir compte de leur présence dans la réalisation des travaux, tout en protégeant le sol des déjections (planchettes, bâches) et en ajoutant des nichoirs et gîtes, permettra de favoriser ces espèces.

Le **Pic épeichette** préférant nicher dans les arbres à proximité des cours d'eau ou étangs est en déclin suite à la coupe systématique des arbres morts ou dépérissant dans lequel il creuse sa loge (nid). En effet avec son bec plus petit que les autres Pics, il préfère les arbres à bois tendre comme le peuplier et les saules. Conserver ces arbres est nécessaire pour préserver cette espèce. Ceci favorisera également le **Martin-pêcheur d'Europe** qui se sert des branches mortes comme affût pour pêcher. Ce dernier peut être préservé en conservant les berges naturelles dans lesquelles il creuse son terrier ou en installant un nichoir.



Pic épeichette - © J.-P. Leau

La préservation des espèces susnommées permet de préserver tout le cortège d'espèces qui occupent les mêmes milieux. On peut ainsi les qualifier d'« **espèces parapluie** ». Elles permettent par leur conservation de protéger un écosystème ou d'autres espèces. De manière générale, en protégeant ces espèces, on préserve indirectement celles qui partagent leur environnement.

	Nom latin	Nom Français	Dernière année	Statut	LRN	LRR	Fournisseur données
Oiseaux	<i>Circus pygargus</i>	Busard cendré	2017	N1	NT	EN	LPO
	<i>Carduelis carduelis</i>	Chardonneret élégant	2022	N1	VU	VU	LPO
	<i>Streptopelia turtur</i>	Tourterelle des bois	2022	N1	VU	VU	LPO
	<i>Hirundo rustica</i>	Hirondelle rustique	2021	N2	NT	VU	LPO
	<i>Alcedo atthis</i>	Martin-pêcheur d'Europe	2022	N2	VU	DD	LPO
	<i>Carduelis cannabina</i>	Linotte mélodieuse	2022	N3	VU	LC	LPO
	<i>Carduelis chloris</i>	Verdier d'Europe	2022	N1	VU	LC	LPO
	<i>Dendrocopos minor</i>	Pic épeichette	2021	N1	VU	LC	LPO
	<i>Serinus serinus</i>	Serín cini	2022	N1	VU	DD	LPO
	<i>Alauda arvensis</i>	Alouette des champs	2022	N1	NT	NT	LPO
	<i>Sylvia borin</i>	Fauvette des jardins	2022	N1	NT	NT	LPO
	<i>Aegithalos caudatus</i>	Mésange à longue queue	2022	N1	LC	NT	LPO
	<i>Tyto alba</i>	Effraie des clochers	2011	N1	LC	NT	LPO
	<i>Anas querquedula</i>	Sarcelle d'été	2000	P	NT		LPO
	<i>Falco tinnunculus</i>	Faucon crécerelle	2022	N1	NT	LC	LPO
<i>Saxicola rubicola</i>	Tarier pâtre	2021	N1	NT	LC	LPO	
Chiroptères	<i>Myotis nattereri</i>	Murin de Natterer	2021	-	VU	VU	SHNA
	<i>Nyctalus noctula</i>	Noctule commune	2021	-	VU	DD	SHNA
	<i>Nyctalus leisleri</i>	Noctule de Leisler	2021	-	NT	NT	SHNA
	<i>Barbastella barbastellus</i>	Barbastelle d'Europe	2021	-	LC	NT	SHNA
	<i>Myotis myotis</i>	Grand murin	2022	-	LC	NT	SHNA
	<i>Eptesicus serotinus</i>	Sérotine commune	2021	-	NT	LC	SHNA
	<i>Pipistrellus pipistrellus</i>	Pipistrelle commune	2021	-	NT	LC	SHNA
Amphibiens	<i>Pelophylax kl. esculentus</i>	Grenouille commune	2022	-	NT	LC	LPO
Odonates	<i>Oxygastra curtisii</i>	Oxycordulie à corps fin	2022	-	LC	NT	LPO
Lépidoptères	<i>Limenitis reducta</i>	Sylvain azuré	2022	-	LC	NT	LPO

Tableau 6 : Espèces faunistiques à enjeux sur la commune

Légendes et sources :

- Le **statut de nidification** : Espèce de passage (P) ; Espèce nicheuse possible (N1), probable (N2), certaine (N3).
- La **Liste Rouge Régionale (LRR) et national (LRN) des oiseaux, mammifères, odonates et papillons de jours** : En danger (EN), Vulnérable (VU), Quasi menacée (NT), Préoccupation mineure (LC), Données insuffisantes (DD).

Dans ce tableau figurent également 15 espèces de plus que celles qui ont permis d'établir la carte précédente. Ce sont des espèces « quasi menacées » nécessitant aussi une attention particulière.

3) Les limites

Certaines limites apparaissent toutefois dans la collecte de données. Notons que la collecte des données est le reflet non exhaustif de la biodiversité à un instant « T », il est donc important d'anticiper et de prendre en compte la présence d'espèces à enjeux dans l'ensemble des travaux d'aménagements que ce soit au niveau de la commune ou des particulier (coupe d'arbres, réfection de façades ...).

Premièrement, les inventaires floristiques se sont essentiellement tenus en été et en automne. Ces périodes sont très favorables aux communautés végétales rudérales, bord de rivière mais les espèces les plus printanières des villages ou des forêts ont sans doute été en partie manquées. Ensuite, les conditions climatiques variables, 2021 très humides et 2022 très sèches, ont sans doute limité l'expression de certaines espèces mais le passage sur 2 ans a limité ce biais. La recherche des hydrophytes a été assez dense le long de l'Yonne (à l'aide d'un grappin depuis la berge) mais seules des prospections en bateau auraient pu viser l'exhaustivité. Pour le reste de la flore, les inventaires ont été denses et complets au regard de la taille du territoire.

La même observation quant à la sectorisation des recherches peut être étendue aux observations entomologiques, les relevés ont été cantonnés à certaines zones car un effort de prospection sur une commune entière est impossible en matière de temps de recherche et de détermination des individus. Des données supplémentaires que celles présentées dans ce rapport (hors taxon fléché pour l'ABC) sont listées dans le rapport de la SHNA-OFAB sur les invertébrés (Carnet, M., 2022).

Les données d'amphibiens collectées sont peu nombreuses car il y a peu de mares ou d'étangs sur la commune. De plus ces milieux sont empoisonnés. Les résultats doivent alors être assez proches de la réalité

Le protocole reptile n'a pas donné de bons résultats. Cette méthode est assez aléatoire car les plaques ne sont soulevées que 8 fois au cours du printemps. Malgré le fait que les habitants aient été invités à participer, les volontaires n'ont pas fait remonter d'observations.

Enfin, l'inventaire des mammifères hors chiroptères n'a pas été optimal suite au vol du piège photo posé en 2021 : le second site de pose plus sécurisé était moins favorable. Et peu d'espèces ont été identifiées. La plupart des observations sont des données opportunistes ou liées à l'observation de traces ou indices de présence.

La prospection des chiroptères est complète mais serait à affiner pour une vision sur plusieurs années et sur davantage de bâtiments.

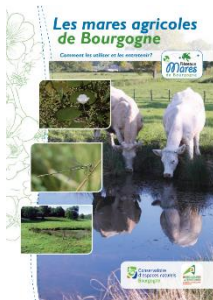
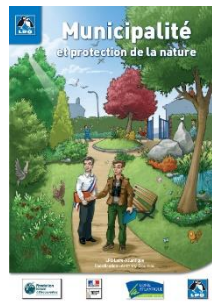
Les inventaires oiseaux est fin et approchent une certaine exhaustivité.

Si des inventaires complémentaires sont à réaliser afin d'affiner ces résultats ils pourront être concentrés sur les reptiles, sur certains groupes d'insectes comme les orthoptères et sur les rapaces nocturnes.

Notons également que l'absence d'une donnée ne signifie pas l'absence systématique de l'espèce sur la commune.

V) Conseil de gestion

Les conseils de gestion sont présentés en 6 pages et par habitat. Des conseils plus avancés, opérationnels et techniques sont à retrouver en bas de chaque page à l'aide d'un QR code à flasher avec votre téléphone. Des brochures produites par la LPO seront également remises à la commune afin d'y trouver un maximum d'information pour maintenir et favoriser la biodiversité de son territoire.



Le plateau cultivé

Une grande marge d'actions !



Espèces emblématiques



Bruant proyer - © J.-P. Leau



Renard roux - © LPO France



Renoncule à petites fleurs - © O. Bardet



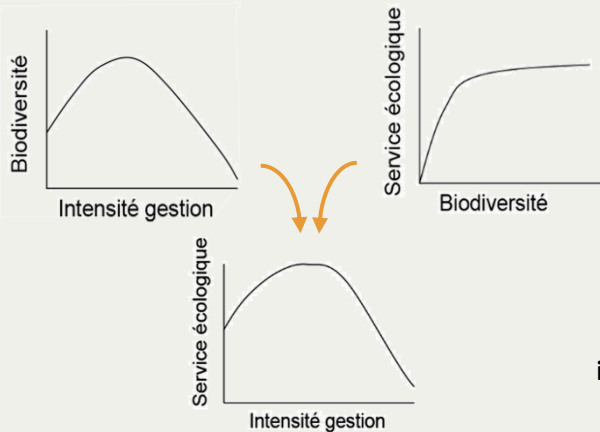
Alouette des champs - © C. Vathelet



Demi-deuil - © S. Mongeot

Les plaines cultivées sont des milieux avec une faible biodiversité, une grande marge d'actions est possible. Celle-ci est d'autant plus importante que la surface occupée par les cultures est grande. Un tiers des oiseaux a disparu en 15 ans en France en zone agricole.

Le but est de retrouver la notion de résilience à l'échelle de l'exploitation



La biodiversité augmente avec l'intensité de gestion mais ce jusqu'à une certaine mesure puis décroît (milieu uniforme vers une diversification puis banalisation). Les services écologiques rendus (présence d'auxiliaires, qualité de l'eau, des sols...) augmentent avec la biodiversité jusqu'à atteindre un palier. **Alors, les services écologiques rendus sont de plus en plus importants jusqu'à une certaine intensité de gestion puis diminuent quand le milieu est trop artificialisé et banalisé.**

Des espèces typiques de ces milieux s'y reproduisent et ce cortège peut être préservé et enrichi par un large panel d'actions grâce à :

- La mise en place de certaines pratiques,
- L'implantation d'infrastructures agroécologiques,
- La création d'aménagements pour la biodiversité.

La diversification des cultures au niveau du paysage et au sein même de la rotation a de nombreux avantages (réduction des adventices, des intrants, fertilité des sols...).



L'agroécologie se déclinant sous plusieurs modèles (Bio, Agriculture de Conservation des Sols, ou la réduction des produits phytosanitaires) participe à la préservation des espèces.

La mise en place d'aménagements accueillant la biodiversité est également importante. Nichoirs, buissons, haies, arbres isolés, création de mares, bandes enherbées : il n'y a pas de petites actions, toutes sont à valoriser !



Faucher ou moissonner de l'intérieur vers l'extérieur de la parcelle repousse la faune vers les bordures. Combinée à une vitesse limitée (4 à 8 km/h), cela améliore la survie de nombreuses espèces.



Plus d'informations sur « Des Terres et des Ailes » →



Le bâti



Une faune spécialisée en péril !

Espèces emblématiques



Murin de Natterer - © L. Jouve



Effraie des Clochers - © C. Vathelet



Citron - © S. Guitton



Hirondelle rustique - © J.-P. Leau



Hérisson d'Europe - © J.-P. Leau

Plus d'informations sur « Biodiversité et bâti » →



La biodiversité de bâti régresse alors que l'urbanisme progresse. Que l'on se trouve dans de grandes villes ou dans de petits villages la biodiversité du bâti (urbain ou rural) doit être prise en compte dans les aménagements, à différentes échelles :

- Du territoire (Trame verte et bleue, SCOT, PLUi, ...)
- De la ville (Agenda 21, trame verte urbaine, PLU, ...)
- Du quartier (écoquartiers, action « plus de nature dans mon quartier », ...)
- Du bâtiment (aménagements intégrés, gestion différenciée, ...)

Les espèces phares du bâti sont entre autres les Hirondelles rustiques et de fenêtres, l'Effraie des clochers, et de nombreuses espèces de chauves-souris. La commune a une forte responsabilité pour la conservation de ces espèces au niveau des bâtiments publics (pont, église, mairie) mais les habitants également (corps de ferme, maisons).

Les espèces citées précédemment sont protégées par la loi (interdiction de destruction, de mutilation, de capture ou d'enlèvement, de perturbation intentionnelle, ...). Cela concerne également leurs habitats. Il est interdit : la destruction, l'altération ou la dégradation des sites de reproduction et des aires de repos des animaux.

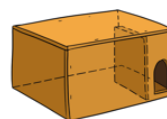
Les travaux avec présence d'espèce(s) protégée(s) sont soumis à dérogation en DREAL. Les associations naturalistes sont là pour vous accompagner.



La faune nocturne est dérangée par l'éclairage artificiel. L'éteindre ou limiter sa durée permet de maintenir des corridors (trame noire) empruntés par ces espèces.



La rénovation de bâtiments et l'engrillagement des clochers condamnent de nombreux sites de reproduction. Remplacer le grillage du clocher par des lattes de bois espacées de 6cm et installer un nichoir à Chouette Effraie.



Végétaliser les toits ou les façades avec des plantes adaptées (peu exigeantes, grimpantes), en n'utilisant pas de produits phytosanitaires, propose des habitats supplémentaires pour la faune.



De nombreux pièges mortels existent autour des bâtiments. Les risques de collision (vitres) sont simples à limiter grâce à de petits autocollants et les cavités aux parois lisses (poteaux creux, cheminées) sont à obturer.



Les parcs et jardin

Une biodiversité ordinaire mais pas moins importante !



Espèces emblématiques



Mésange charbonnière - © S. Dujardin



Ecureuil roux - © O. Dal-Pan



Ortie - Paon du jour - © chenille.net



Bourdon des pierres - © B. Livingston



Crapaud commun - © S. Dujardin

Plus d'informations sur la biodiversité ordinaire →



Le milieu urbain possède des caractéristiques très particulières, et accueille cependant une biodiversité qui est tout aussi importante ; elle est souvent qualifiée de « biodiversité ordinaire ». Alors qu'elle ne fait l'objet d'aucune mesure de protection particulière, la biodiversité ordinaire est très affectée par les transformations de l'environnement.

L'enjeu de sa préservation est aussi fort que la biodiversité dite remarquable puisque les espaces de nature ordinaire jouent un rôle essentiel dans la connectivité entre habitats de plus grande taille. Pourtant, en ville, les espaces verts sont souvent cloisonnés et peu connectés les uns aux autres. De nombreuses actions peuvent toutefois être mises en place facilement afin d'y accueillir la biodiversité en :

- Facilitant le passage des petits animaux
- Veillant à la diversité et à la pérennité de la ressource alimentaire
- Aménageant des abris et nichoirs pour la petite faune
- Neutralisant les éléments dangereux pour la faune
- Communiquant sur ce qui se fait déjà au niveau du Refuge LPO de la commune

Mêler l'école et l'ensemble de habitants dans la démarche est un bon moyen de montrer que de petites actions sont réalisables par chacun à l'échelle de son jardin. Communiquer en particulier sur les espèces dites « mal-aimées » tels que les serpents, les chauves-souris, certains insectes, les crapauds, l'ortie ou le lierre est primordial. Le Hérisson qui avait lui aussi mauvaise presse il y a plusieurs décennies, a une toute nouvelle image auprès du grand public...

Laisser une ouverture dans les murs et les clôtures est une action essentielle au transit de la petite faune locale comme le Hérisson.



Les dangers de noyade (piscines, réserves d'eau) peuvent être limités en installant une petite planche de bois. La prédation par les chats peut être réduite en lui mettant un grelot et limitant ses sorties au période critiques (mangeoire en hiver, sortie des poussins...)

La gestion différenciée des espaces favorise la faune. Laissez alors des zones non tondues, ou moins tondues, en fonction de leurs usages.



Les petits aménagements au jardin sont nombreux, tas de bois, tas de pierres, gîte à hérisson, nichoirs à oiseaux, gîte à chauves-souris, mangeoires l'hiver, haies champêtres...

Les milieux humides

Un équilibre fragile à renforcer !



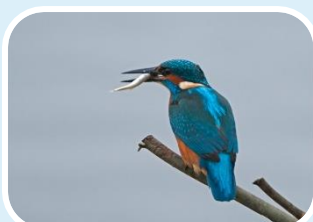
Espèces emblématiques



Salamandre tachetée - ©LPO BFC



Calopteryx éclatant - © LPO BFC



Martin pêcheur d'Europe - © J.-P. Leau



Couleuvre helvétique - © J.-P. Leau



Orthétrum réticulé - © S. Mongeot

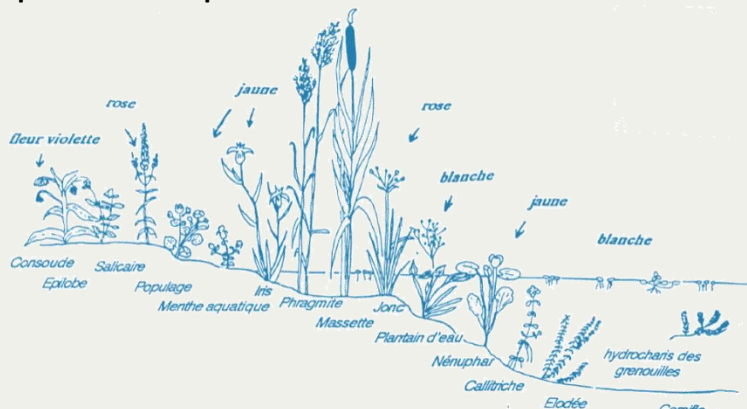
Les zones humides sont des réservoirs de biodiversité. Elles sont un lieu de reproduction et de nourrissage indispensables pour de nombreux animaux tels que les amphibiens, les insectes, ou encore les reptiles : toutes ces espèces étant aujourd'hui dans une situation de déclin alarmant.

C'est aussi un lieu accueillant une grande diversité végétale, ou souvent des espèces esthétiques et/ ou remarquables (médicinales, aromatiques, carnivores, etc.) qui se sont elles aussi nettement raréfiées avec le déclin des zones humides.

A Bassou, l'Yonne est le principal axe humide. Quelques étangs ponctuent le paysage mais leur usage n'est pas toujours favorable à la biodiversité aquatique. En effet les poissons sont d'importants prédateurs de têtards et d'autres larves comme celles des libellules.

La création de mare est un point essentiel pour améliorer la biodiversité de la commune.

Une mare est un **petit point d'eau** atteignant **0,5m à 2m** de profondeur avec **pent**es douces (5 à 10% dans l'idéal) ou en **escalier**.



Exemple d'étagement du fond d'une mare et de la végétation qui peut s'y implanter - © Planète Mare Chicos Mendès

Plusieurs éléments sont également à prendre en considération.

L'idéal est de préférer un site naturellement humide et argileux où l'eau est déjà présente. L'utilisation d'une bâche permettant de créer une mare sur un secteur peu humide est moins conseillée car cela en fait un milieu artificiel.



Choisissez de préférence un lieu présentant une « connexion » telle qu'une haie, un bosquet, une bande enherbée afin que les animaux puissent transiter à couvert et ainsi à l'abri des prédateurs.



Ne pratiquez aucune implantation d'espèce, ni végétale ni animale, car cela diminue toujours la biodiversité et risque une fois de plus d'engendrer des phénomènes invasifs. N'y mettez pas de poissons.



Vite colonisée par les végétaux, une mare aura tendance naturellement à s'attérir, c'est-à-dire à se combler et à s'assécher. Un curage (hors période de reproduction) est donc nécessaire tous les 10 ou 15 ans selon son évolution.

Plus d'informations sur l'aspect juridique des mares →



Les boisements



Un habitat refuge pas moins en danger !

Espèces emblématiques



Pic épeiche - © O. Dal-Pan



Chevreuil européen - © O. Dal-Pan



Bruant zizi - © J.-P. Leau



Martre des pins - © O. Dal-Pan



Pouillot véloce - © J.-P. Leau

Plus d'informations sur les forêts françaises →

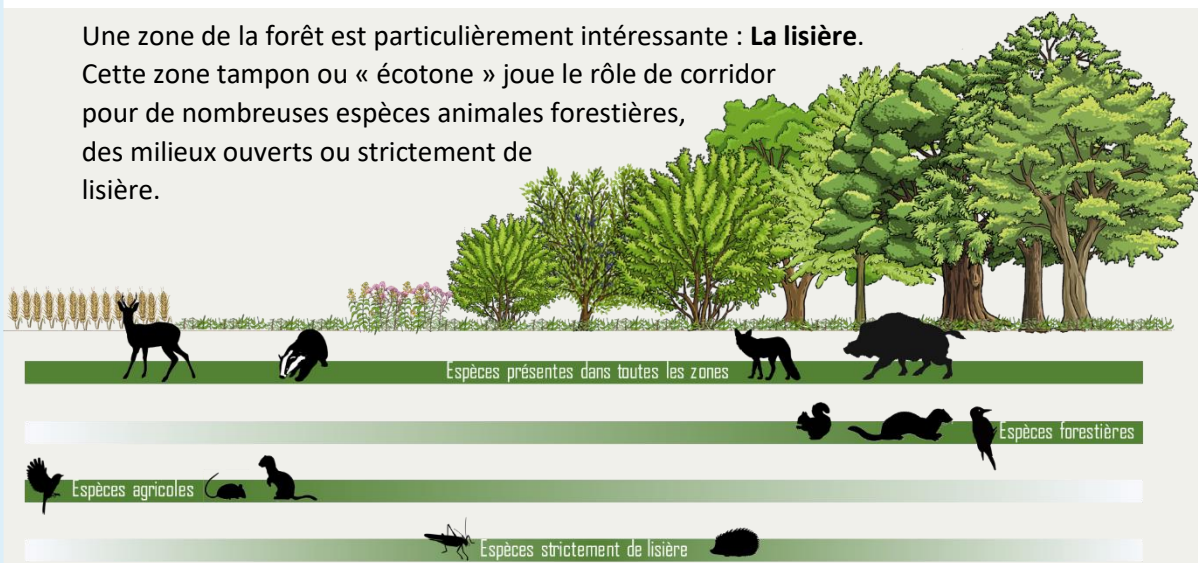


Les forêts françaises constituent des espaces d'importance majeure pour la biodiversité et l'avenir de notre planète. Les cycles écologiques s'y déroulent de manière moins perturbée par l'homme qu'ailleurs, les animaux y trouvent des zones de tranquillité, la canopée conserve sa part d'inaccessibilité, la litière grouille de vie, les champignons y peuplent le sous-sol et les rivières y prennent source.

Véritables puits de carbone et productrices d'oxygène, elles permettent également de ralentir le réchauffement climatique. En France, ce sont près de 70 millions de tonnes de CO2 qui sont ainsi captées chaque année !

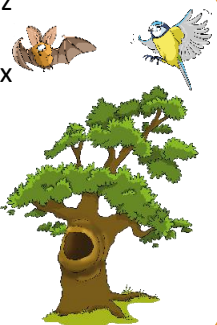
Une zone de la forêt est particulièrement intéressante : **La lisière.**

Cette zone tampon ou « écotone » joue le rôle de corridor pour de nombreuses espèces animales forestières, des milieux ouverts ou strictement de lisière.



La forêt a également un rôle très important dans le cycle de l'eau car les arbres restituent une grande quantité d'eau dans l'air, qui retombera alors sous forme de pluie plus loin.

Les forêts de Bassou, assez jeunes, mériteraient d'avoir davantage de vieux arbres. Conserver des spécimens que l'on laissera vieillir est primordial. Plus un arbre est vieux plus il accueille une grande diversité d'espèces !



Le nombre d'oiseaux et de chauves-souris augmente significativement avec le volume de bois mort. Un arbre mort est plein de vie, de nombreux insectes y vivent et constituent une ressource alimentaire non négligeable pour ces espèces.

Aujourd'hui, les forêts sont des espaces cultivés et récoltés et n'ont plus rien de naturel. La monoculture de sapins, de peupliers ou d'autres espèces n'est pas favorable à la biodiversité. Un mélange d'essences est idéal.



Le bon entretien des lisières est primordial. Si une taille doit être effectuée, proscrire la taille de mars à août et utiliser du matériel adapté pour les gros bois tel qu'un lamier à scie pour coupe nette et propre afin que les maladies ne s'y développent.

Le bocage



Un milieu des plus riches, à conserver, à consolider !

Espèces emblématiques



Couleuvre verte et jaune - © G. Rogeon



Tourterelle des bois - © C. Vathelet



Bruant jaune - © J.-P. Leau



Lézard à deux raies - © G. Gouot



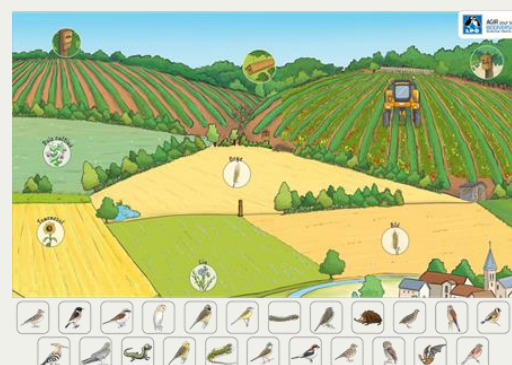
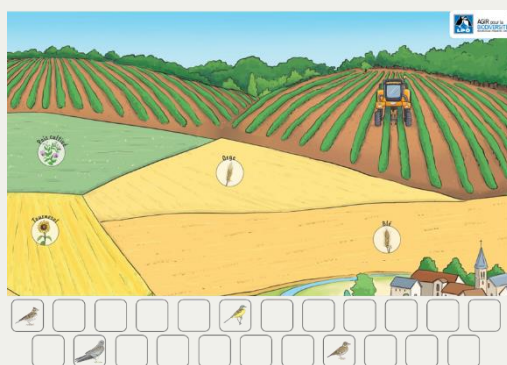
Pie-grièche écorcheur - © LPO

Plus d'informations sur la plantation de haies →



Le bocage est un maillage paysager entre la forêt et les prairies. Il constitue l'habitat le plus riche en termes de biodiversité. Les prairies et cultures entourées de haies hébergent des espèces particulièrement menacées. Sa fonction proche de celle de la lisière, assure également un rôle de corridor en créant des connectivités avec les boisements isolés ce qui favorise le déplacement (à couvert de prédateurs) des animaux et le brassage génétique.

La haie assure également le gîte et le couvert pour de nombreuses espèces. Elle remplit des missions essentielles pour le maintien d'une biodiversité riche et dense. Elle a aussi un rôle considérable sur la qualité de l'eau : les haies limitent l'érosion des sols en assurant une meilleure infiltration de l'eau. Elles diminuent également la pollution des nappes phréatiques.



Le paysage de gauche, pauvre en éléments structurant le paysage (type Open Field) accueille peu d'espèces tandis que le paysage de droite, bocager et diversifié, accueille de nombreuses espèces.

La plantation de haies doit être une action phare. Elle peut être participative (école + agriculteurs + habitants). Des fruitiers peuvent être plantés puis récoltés par les habitants. Les coulées vertes et îlots de fraîcheur sont essentiels pour limiter le réchauffement climatique.

Comme pour les lisières, le bon entretien des haies concerne les périodes et le matériel. Les agriculteurs respectent les dates de taille afin de bénéficier des aides de la Politique Agricole Commune. Toutefois les particuliers ne devraient pas être en reste et respecter ce calendrier favorable à la faune des haies.

Conduire des arbres en « Têtard » (taillé périodiquement) au sein de la haie est très favorable à la faune occupant les cavités. Ces dernières se forment deux à quatre fois plus vite que dans un arbre non taillé.

Conserver les haies extantes est la première action à réaliser pour tendre vers un paysage plus bocager. Les haies anciennes n'ont pas le même rôle qu'une jeune haie. Plus denses, plus hautes, plus larges elles sont un écosystème bien plus fonctionnel.

CONCLUSION

L'atlas de biodiversité communale de Bassou a permis de recenser un grand nombre d'espèces grâce auxquelles des enjeux de conservation ont pu être établis.

Les principaux axes de gestions sont :

- Renforcer la trame verte en plantant un maximum de haies ou bosquets
- Développer la trame bleue en créant quelques mares
- Elargir les actions en faveur de la trame noire en limitant l'éclairage artificiel
- Rendre le bâti et les zones urbaines plus favorables à la faune grâce à divers aménagements
- Préserver et laisser vieillir les boisements
- Prendre en compte les espèces dans tous travaux d'aménagement
- Communiquer à l'échelle communale et intercommunale sur les actions mises en place et à venir

Un ABC construisant un point de départ pour de nombreuses actions il convient de le faire vivre également au regard des habitants. Ainsi diverses animations, chantiers et ateliers peuvent être mis en place avec les 3 structures ayant produit ce document mais aussi avec d'autres acteurs du territoire.

Certains groupes d'espèces, peu représentés dans les inventaires comme les reptiles pourraient nécessiter une étude complémentaire.

BIBLIOGRAPHIE

ABEL J., BABSKI S.-P., BOUZENDORF F. et BROCHET A.L. (2015). *Liste rouge régionale des oiseaux nicheurs menacés en Bourgogne*. Étude et Protection des Oiseaux en Bourgogne, LPO Côte-d'Or. 16p.

Carnet, M., 2022. Atlas Biodiversité Communale de Bassou – Les invertébrés. SHNA, 21p.

Tirouflet, A., 2021. Atlas Biodiversité Communale de Bassou – Les Chiroptères. SHNA, 19p.

UICN Comité français & MNHN (2020). La Liste rouge des espèces menacées en France. Paris, France

UICN France, MNHN, LPO, SEOF & ONCFS (2016). *La liste rouge des espèces menacées en France- Chapitre oiseaux de France métropolitaine*. Paris, France. 31p.

WWF. (2022). Rapport Planète Vivante 2022 - Pour un bilan « nature » positif. Almond, R.E.A., Grooten, M., Juffe Bignoli, D. & Petersen, T. (Eds). WWF, Gland, Suisse. 118p.

Annexe 1 : Liste complète de la flore observée à Bassou

Nom scientifique	LRR	PR	Rareté	EEE
<i>Acer campestre</i> L., 1753	LC		CCC	0
<i>Acer negundo</i> L., 1753	NA		R	4
<i>Acer platanoides</i> L., 1753	LC		AC	0
<i>Acer pseudoplatanus</i> L., 1753	LC		CC	0
<i>Achillea millefolium</i> L., 1753	LC		CCC	0
<i>Achillea ptarmica</i> L., 1753	LC		AC	0
<i>Adonis flammea</i> Jacq., 1776	EN		RRR	0
<i>Aesculus hippocastanum</i> L., 1753	NA		0	0
<i>Aethusa cynapium</i> subsp. <i>cynapium</i> L., 1753	LC		C	0
<i>Agrimonia eupatoria</i> L., 1753	LC		CCC	0
<i>Agrimonia eupatoria</i> subsp. <i>eupatoria</i> L., 1753	LC		CCC	0
<i>Agrostis gigantea</i> Roth, 1788	LC		RR	0
<i>Agrostis stolonifera</i> L., 1753	LC		CCC	0
<i>Ailanthus altissima</i> (Mill.) Swingle, 1916	NA		RR	3+
<i>Ajuga reptans</i> L., 1753	LC		CCC	0
<i>Alcea rosea</i> L., 1753	NA		0	0
<i>Alisma plantago-aquatica</i> L., 1753	LC		AC	0
<i>Alliaria petiolata</i> (M.Bieb.) Cavara & Grande, 1913	LC		CC	0
<i>Allium oleraceum</i> L., 1753	LC		AC	0
<i>Allium vineale</i> L., 1753	LC		C	0
<i>Alnus glutinosa</i> (L.) Gaertn., 1790	LC		CC	0
<i>Alopecurus myosuroides</i> Huds., 1762	LC		AC	0
<i>Amaranthus powellii</i> subsp. <i>bouchonii</i> (Thell.) Costea & Carretero, 2001	NA		RR	0
<i>Amaranthus retroflexus</i> L., 1753	NA		AC	3
<i>Anacamptis pyramidalis</i> (L.) Rich., 1817	LC		AR	0
<i>Angelica sylvestris</i> L., 1753	LC		CC	0
<i>Anisantha sterilis</i> (L.) Nevski, 1934	LC		CCC	0
<i>Anthriscus sylvestris</i> (L.) Hoffm., 1814	LC		AR	0
<i>Arabidopsis thaliana</i> (L.) Heynh., 1842	LC		AC	0
<i>Arctium lappa</i> L., 1753	LC		AC	0
<i>Arctium minus</i> (Hill) Bernh., 1800	LC		AC	0
<i>Arenaria serpyllifolia</i> L., 1753	LC		R	0
<i>Argentina anserina</i> (L.) Rydb., 1899	LC		AC	0
<i>Aristolochia clematitis</i> L., 1753	LC		RR	0
<i>Arrhenatherum elatius</i> subsp. <i>elatius</i> (L.) P.Beauv. ex J.Presl & C.Presl, 1819	LC		CC	0
<i>Artemisia vulgaris</i> L., 1753	LC		CCC	0
<i>Arum maculatum</i> L., 1753	LC		CCC	0
<i>Atriplex patula</i> L., 1753	LC		C	0
<i>Atriplex prostrata</i> Boucher ex DC., 1805	LC		AR	0
<i>Avena fatua</i> L., 1753	LC		AC	0
<i>Azolla filiculoides</i> Lam., 1783	NA		RRR	2+
<i>Ballota nigra</i> subsp. <i>foetida</i> (Vis.) Hayek, 1929	LC		AR	0
<i>Barbarea vulgaris</i> W.T.Aiton, 1812	LC		C	0
<i>Bellis perennis</i> L., 1753	LC		CCC	0
<i>Berberis aquifolium</i> Pursh, 1814	NA		0	0
<i>Bidens frondosa</i> L., 1753	NA		R	0+
<i>Bidens tripartita</i> L., 1753	LC		AC	0
<i>Brachypodium pinnatum</i> (L.) P.Beauv., 1812	LC		C	0
<i>Brachypodium rupestre</i> (Host) Roem. & Schult., 1817	DD		RRR	0
<i>Brachypodium sylvaticum</i> (Huds.) P.Beauv., 1812	LC		CCC	0
<i>Brassica napus</i> L., 1753	NA		0	0
<i>Brassica napus</i> var. <i>napus</i> L., 1753	NA		0	0
<i>Bromopsis erecta</i> (Huds.) Fourr., 1869	LC		C	0
<i>Bromus arvensis</i> L., 1753	LC		AR	0
<i>Bromus commutatus</i> Schrad., 1806	LC		AR	0
<i>Bromus hordeaceus</i> L., 1753	LC		CCC	0
<i>Bryonia dioica</i> Jacq., 1774	LC		CC	0
<i>Bunias orientalis</i> L., 1753	NA		RR	3
<i>Bupleurum falcatum</i> L., 1753	LC		AC	0
<i>Calendula officinalis</i> L., 1753	NA		0	0
<i>Campanula trachelium</i> L., 1753	LC		C	0
<i>Capsella bursa-pastoris</i> (L.) Medik., 1792	LC		CCC	0
<i>Cardamine hirsuta</i> L., 1753	LC		CC	0
<i>Cardamine impatiens</i> L., 1753	LC		R	0

Nom scientifique	LRR	PR	Rareté	EEE
Carduus crispus L., 1753	LC		AR	0
Carduus nutans L., 1753	LC		AR	0
Carex acuta L., 1753	LC		AR	0
Carex acutiformis Ehrh., 1789	LC		AC	0
Carex flacca Schreb., 1771	LC		CC	0
Carex hirta L., 1753	LC		CC	0
Carex leersii F.W.Schultz, 1870 [nom. cons.]	LC		R	0
Carex otrubae Podp., 1922	LC		AR	0
Carex remota L., 1755	LC		C	0
Carex riparia Curtis, 1783	LC		AC	0
Carex spicata Huds., 1762	LC		AC	0
Carex sylvatica Huds., 1762	LC		CC	0
Carlina vulgaris L., 1753	LC		AC	0
Carpinus betulus L., 1753	LC		CCC	0
Catapodium rigidum (L.) C.E.Hubb., 1953	LC		R	0
Centaurea decipiens Thuill., 1799	DD		RR	0
Centaurea jacea subsp. timbalii (Martrin-Donos) Braun-Blanq., 1952	LC		CC	0
Centaurea scabiosa L., 1753	LC		AC	0
Centranthus ruber (L.) DC., 1805	NA		0	0
Cerastium fontanum Baumg., 1816	LC		CCC	0
Ceratophyllum demersum L., 1753	LC		R	0
Ceratophyllum submersum L., 1763	VU		RRR	0
Chaenorhinum minus (L.) Lange, 1870	LC		AC	0
Chaerophyllum temulum L., 1753	LC		C	0
Chelidonium majus L., 1753	LC		CC	0
Chenopodium album L., 1753	LC		CCC	0
Chenopodium strictum Roth, 1821	NA		0	1
Cichorium intybus L., 1753	LC		C	0
Circaea lutetiana L., 1753	LC		AC	0
Cirsium arvense (L.) Scop., 1772	LC		CCC	0
Cirsium eriophorum (L.) Scop., 1772	LC		AR	0
Cirsium palustre (L.) Scop., 1772	LC		CC	0
Cirsium vulgare (Savi) Ten., 1838	LC		CCC	0
Clematis vitalba L., 1753	LC		CC	0
Clinopodium vulgare L., 1753	LC		CC	0
Colchicum autumnale L., 1753	LC		AC	0
Colutea arborescens L., 1753	NT		RRR	0
Convolvulus arvensis L., 1753	LC		CCC	0
Convolvulus sepium L., 1753	LC		CCC	0
Cornus sanguinea L., 1753	LC		CCC	0
Cornus sanguinea subsp. australis (C.A.Mey.) Jáv., 1978	NE		??	0
Cornus sanguinea subsp. sanguinea L., 1753	LC		CCC	0
Coronilla minima L., 1756	LC		AR	0
Coronilla varia L., 1753	LC		C	0
Corylus avellana L., 1753	LC		CCC	0
Crataegus laevigata (Poir.) DC., 1825	LC		CC	0
Crataegus monogyna Jacq., 1775	LC		CCC	0
Crataegus x subsphaerica Gand., 1872	NE		RRR	0
Crepis capillaris (L.) Wallr., 1840	LC		CC	0
Crepis setosa Haller f., 1797	LC		C	0
Cruciata laevipes Opiz, 1852	LC		CC	0
Cuscuta europaea L., 1753	NT		RR	0
Cymbalaria muralis G.Gaertn., B.Mey. & Scherb., 1800	LC		C	0
Cynodon dactylon (L.) Pers., 1805	LC		R	0
Cynosurus cristatus L., 1753	LC		C	0
Dactylis glomerata L., 1753	LC		CCC	0
Dactylis glomerata subsp. glomerata L., 1753	LC		CCC	0
Daucus carota L., 1753	LC		CCC	0
Deschampsia cespitosa (L.) P.Beauv., 1812	LC		C	0
Digitaria sanguinalis (L.) Scop., 1771	LC		CC	0
Dioscorea communis (L.) Caddick & Wilkin, 2002	LC	Pref	AC	0
Dipsacus fullonum L., 1753	LC		CC	0
Dipsacus pilosus L., 1753	LC		RR	0
Draba verna L., 1753	LC		AR	0
Echinochloa crus-galli (L.) P.Beauv., 1812	NA		C	0
Echium vulgare L., 1753	LC		C	0
Elodea canadensis Michx., 1803	NA		RR	3

Nom scientifique	LRR	PR	Rareté	EEE
<i>Elodea nuttallii</i> (Planch.) H.St.John, 1920	NA		RR	2+
<i>Elymus caninus</i> (L.) L., 1755	LC		AC	0
<i>Elytrigia repens</i> (L.) Desv. ex Nevski, 1934	LC		CC	0
<i>Epilobium hirsutum</i> L., 1753	LC		CC	0
<i>Epilobium montanum</i> L., 1753	LC		AC	0
<i>Epilobium tetragonum</i> L., 1753	LC		CC	0
<i>Epilobium tetragonum</i> subsp. <i>tetragonum</i> L., 1753	LC		AC	0
<i>Epipactis helleborine</i> (L.) Crantz, 1769	LC		AR	0
<i>Equisetum arvense</i> L., 1753	LC		CC	0
<i>Eragrostis minor</i> Host, 1809	NA		AR	1
<i>Erigeron annuus</i> (L.) Desf., 1804	NA		C	3
<i>Erigeron canadensis</i> L., 1753	NA		CC	3
<i>Erodium cicutarium</i> (L.) L'Hér., 1789	LC		C	0
<i>Ervilia hirsuta</i> (L.) Opiz, 1852	LC		C	0
<i>Eryngium campestre</i> L., 1753	LC		C	0
<i>Erysimum cheiranthoides</i> L., 1753	LC		RR	0
<i>Euonymus europaeus</i> L., 1753	LC		CCC	0
<i>Eupatorium cannabinum</i> L., 1753	LC		CCC	0
<i>Euphorbia exigua</i> L., 1753	LC		AC	0
<i>Euphorbia helioscopia</i> L., 1753	LC		CC	0
<i>Euphorbia stricta</i> L., 1759	LC		C	0
<i>Fallopia convolvulus</i> (L.) Á.Löve, 1970	LC		C	0
<i>Festuca rubra</i> L., 1753	LC		CCC	0
<i>Festuca rubra</i> subsp. <i>rubra</i> L., 1753	DD		CCC	0
<i>Filipendula ulmaria</i> (L.) Maxim., 1879	LC		CC	0
<i>Fragaria vesca</i> L., 1753	LC		CCC	0
<i>Fraxinus excelsior</i> L., 1753	LC		CCC	0
<i>Fumaria officinalis</i> L., 1753	LC		AC	0
<i>Fumaria vaillantii</i> Loisel., 1809	LC		RRR	0
<i>Galeopsis tetrahit</i> L., 1753	LC		CC	0
<i>Galium album</i> Mill., 1768	LC		AR	0
<i>Galium aparine</i> L., 1753	LC		CCC	0
<i>Galium mollugo</i> L., 1753	LC		CCC	0
<i>Galium verum</i> L., 1753	LC		CC	0
<i>Geranium columbinum</i> L., 1753	LC		CC	0
<i>Geranium dissectum</i> L., 1755	LC		CCC	0
<i>Geranium molle</i> L., 1753	LC		CC	0
<i>Geranium pusillum</i> L., 1759	LC		C	0
<i>Geranium pyrenaicum</i> Burm.f., 1759	LC		C	0
<i>Geranium robertianum</i> L., 1753	LC		CCC	0
<i>Geum urbanum</i> L., 1753	LC		CCC	0
<i>Glaucium flavum</i> Crantz, 1763	NA		0	0
<i>Glechoma hederacea</i> L., 1753	LC		CCC	0
<i>Globularia bisnagarica</i> L., 1753	LC		AR	0
<i>Glyceria fluitans</i> (L.) R.Br., 1810	LC		C	0
<i>Glyceria maxima</i> (Hartm.) Holmb., 1919	LC		R	0
<i>Hedera helix</i> L., 1753	LC		CCC	0
<i>Heliotropium europaeum</i> L., 1753	LC		RR	0
<i>Helminthotheca echioides</i> (L.) Holub, 1973	NA		AR	0
<i>Heracleum sphondylium</i> L., 1753	LC		CCC	0
<i>Hesperis matronalis</i> L., 1753	NA		0	0
<i>Hieracium murorum</i> L., 1753	LC		C	0
<i>Holcus lanatus</i> L., 1753	LC		CCC	0
<i>Hordeum murinum</i> L., 1753	LC		AC	0
<i>Hordeum secalinum</i> Schreb., 1771	LC		R	0
<i>Humulus lupulus</i> L., 1753	LC		C	0
<i>Hypericum perforatum</i> L., 1753	LC		CCC	0
<i>Hypericum tetrapterum</i> Fr., 1823	LC		AC	0
<i>Hypochaeris radicata</i> L., 1753	LC		CC	0
<i>Impatiens capensis</i> Meerb., 1775	NA		RRR	0+
<i>Inula conyzae</i> (Greiss.) DC., 1836	LC		AC	0
<i>Iris foetidissima</i> L., 1753	LC		R	0
<i>Iris pseudacorus</i> L., 1753	LC		CC	0
<i>Jacobaea erucifolia</i> (L.) G.Gaertn., B.Mey. & Scherb., 1801	LC		C	0
<i>Jacobaea vulgaris</i> Gaertn., 1791	LC		CCC	0
<i>Juglans regia</i> L., 1753	NA		C	1
<i>Juncus conglomeratus</i> L., 1753	LC		AC	0

Nom scientifique	LRR	PR	Rareté	EEE
Juncus effusus L., 1753	LC		CC	0
Juncus inflexus L., 1753	LC		C	0
Kickxia spuria (L.) Dumort., 1827	LC		AC	0
Knautia arvensis (L.) Coult., 1828	LC		C	0
Laburnum anagyroides Medik., 1787	LC		R	0
Lactuca serriola L., 1756	LC		CC	0
Lactuca virosa L., 1753	LC		R	0
Lamium album L., 1753	LC		CC	0
Lamium maculatum (L.) L., 1763	LC		AR	0
Lamium purpureum L., 1753	LC		CC	0
Lapsana communis L., 1753	LC		CCC	0
Lapsana communis subsp. communis L., 1753	LC		CCC	0
Lathyrus linifolius (Reichard) Bässler, 1971	LC		AC	0
Lathyrus pratensis L., 1753	LC		CC	0
Lathyrus tuberosus L., 1753	LC		AR	0
Leersia oryzoides (L.) Sw., 1788	LC		AR	0
Lepidium campestre (L.) W.T.Aiton, 1812	LC		AR	0
Leucanthemum vulgare Lam., 1779	LC		CCC	0
Ligustrum vulgare L., 1753	LC		CCC	0
Linaria vulgaris Mill., 1768	LC		C	0
Lipandra polysperma (L.) S.Fuentes, Uotila & Borsch, 2012	LC		AC	0
Lolium perenne L., 1753	LC		CCC	0
Loncomelos pyrenaicus (L.) Hrouda, 1988	LC	Pref	AC	0
Lonicera japonica Thunb., 1784	NA		0	0
Lonicera xylosteum L., 1753	LC		C	0
Lotus corniculatus L., 1753	LC		CCC	0
Lotus corniculatus subsp. corniculatus L., 1753	DD		CCC	0
Lycium chinense Mill., 1768	NA		0	0
Lycopus europaeus L., 1753	LC		CC	0
Lysimachia arvensis (L.) U.Manns & Anderb., 2009	LC		CC	0
Lysimachia arvensis subsp. arvensis (L.) U.Manns & Anderb., 2009	DD		CC	0
Lysimachia foemina (Mill.) U.Manns & Anderb., 2009	LC		AR	0
Lysimachia nummularia L., 1753	LC		CC	0
Lysimachia vulgaris L., 1753	LC		CC	0
Lythrum salicaria L., 1753	LC		CC	0
Malus sylvestris Mill., 1768	LC		AC	0
Malva alcea L., 1753	LC		RR	0
Malva moschata L., 1753	LC		C	0
Malva neglecta Wallr., 1824	LC		C	0
Malva sylvestris L., 1753	LC		AC	0
Medicago arabica (L.) Huds., 1762	LC		AC	0
Medicago lupulina L., 1753	LC		CCC	0
Medicago sativa L., 1753	LC		C	0
Medicago sativa subsp. falcata (L.) Arcang., 1882	DD		RR	0
Medicago sativa subsp. sativa L., 1753	NA		AR	0
Melampyrum arvense L., 1753	LC		R	0
Melilotus albus Medik., 1787	LC		AR	0
Melilotus officinalis (L.) Lam., 1779	LC		AR	0
Melissa officinalis L., 1753	NA		0	0
Mentha aquatica L., 1753	LC		C	0
Mentha suaveolens Ehrh., 1792	LC		AC	0
Mercurialis annua L., 1753	LC		CC	0
Microthlaspi perfoliatum (L.) F.K.Mey., 1973	LC		AR	0
Muscari comosum (L.) Mill., 1768	LC		AR	0
Myosotis arvensis (L.) Hill, 1764	LC		CC	0
Myosotis scorpioides L., 1753	LC		C	0
Myosoton aquaticum (L.) Moench, 1794	LC		AC	0
Myriophyllum spicatum L., 1753	LC		AR	0
Najas marina L., 1753	LC		RR	0
Nuphar lutea (L.) Sm., 1809	LC		AR	0
Ononis natrix L., 1753	LC		R	0
Ononis spinosa L., 1753	LC		CC	0
Ononis spinosa subsp. procurrens (Wallr.) Briq., 1913	LC		CC	0
Orchis anthropophora (L.) All., 1785	LC		AR	0
Origanum vulgare L., 1753	LC		C	0
Ornithogalum umbellatum L., 1753	LC		R	0
Orobanche picridis F.W.Schultz, 1830	LC		RR	0

Nom scientifique	LRR	PR	Rareté	EEE
Oxalis corniculata L., 1753	NA		R	1
Papaver rhoeas L., 1753	LC		C	0
Parietaria judaica L., 1756	LC		RR	0
Parthenocissus inserta (A.Kern.) Fritsch, 1922	NA		AR	3
Pastinaca sativa L., 1753	LC		AC	0
Pastinaca sativa subsp. sativa L., 1753	DD		RR	0
Persicaria amphibia (L.) Gray, 1821	LC		AC	0
Persicaria hydropiper (L.) Spach, 1841	LC		C	0
Persicaria maculosa Gray, 1821	LC		CC	0
Petrorhagia prolifera (L.) P.W.Ball & Heywood, 1964	LC		AR	0
Phalaris arundinacea L., 1753	LC		CC	0
Phalaris canariensis L., 1753	NA		0	1
Phragmites australis (Cav.) Trin. ex Steud., 1840	LC		AC	0
Picris hieracioides L., 1753	LC		CC	0
Pinus nigra subsp. nigra J.F.Arnold, 1785	NA		0	0
Plantago coronopus L., 1753	LC		RR	0
Plantago lanceolata L., 1753	LC		CCC	0
Plantago major L., 1753	LC		CCC	0
Plantago major subsp. major L., 1753	LC		CCC	0
Plantago media L., 1753	LC		C	0
Poa annua L., 1753	LC		CCC	0
Poa nemoralis L., 1753	LC		CC	0
Poa pratensis L., 1753	LC		CCC	0
Poa pratensis subsp. angustifolia (L.) Dumort., 1824	LC		AC	0
Poa trivialis L., 1753	LC		CCC	0
Polygonum aviculare L., 1753	LC		CCC	0
Polygonum aviculare subsp. aviculare L., 1753	LC		CCC	0
Populus tremula L., 1753	LC		CCC	0
Potamogeton crispus L., 1753	LC		R	0
Potamogeton lucens L., 1753	VU		RR	0
Potamogeton perfoliatus L., 1753	LC		RR	0
Potentilla reptans L., 1753	LC		CCC	0
Poterium sanguisorba subsp. sanguisorba L., 1753	LC		C	0
Primula veris L., 1753	LC		CC	0
Primula veris var. veris L., 1753	LC		CC	0
Prunella vulgaris L., 1753	LC		CCC	0
Prunus avium (L.) L., 1755	LC		CCC	0
Prunus cerasus L., 1753	NA		0	0
Prunus domestica L., 1753	NA		0	0
Prunus mahaleb L., 1753	LC		AC	0
Prunus spinosa L., 1753	LC		CCC	0
Prunus spinosa var. fruticans (Weihe) Coss. & Germ., 1861	LC		AR	0
Pulicaria dysenterica (L.) Bernh., 1800	LC		AC	0
Quercus robur L., 1753	LC		CCC	0
Ranunculus acris L., 1753	LC		CCC	0
Ranunculus acris subsp. friesianus (Jord.) Syme, 1863	LC		CCC	0
Ranunculus bulbosus L., 1753	LC		CC	0
Ranunculus circinatus Sibth., 1794	NT		RR	0
Ranunculus parviflorus L., 1758	EN		RRR	0
Ranunculus penicillatus (Dumort.) Bab., 1874	LC		RR	0
Ranunculus repens L., 1753	LC		CCC	0
Reseda lutea L., 1753	LC		AC	0
Reynoutria japonica Houtt., 1777	NA		AC	5
Reynoutria x bohemica Chrtek & Chrtková, 1983	NA		CC	4
Rhamnus cathartica L., 1753	LC		C	0
Ribes rubrum L., 1753	LC		AC	0
Robinia pseudoacacia L., 1753	NA		CC	5
Rorippa amphibia (L.) Besser, 1821	LC		AR	0
Rosa canina L., 1753	LC		CC	0
Rosa corymbifera Borkh., 1790	LC		AC	0
Rosa x nitidula Besser, 1815	LC		R	0
Rubus caesius L., 1753	LC		CC	0
Rubus L., 1753	LC		CCC	-
Rubus rhamnifolius Weihe & Nees, 1822	LC		AR	0
Rubus sulcatus Vest, 1821	LC		RR	0
Rumex acetosa L., 1753	LC		CCC	0
Rumex conglomeratus Murray, 1770	LC		CC	0

Nom scientifique	LRR	PR	Rareté	EEE
Rumex crispus L., 1753	LC		CCC	0
Rumex obtusifolius L., 1753	LC		CCC	0
Rumex patientia L., 1753	NA		RRR	0
Rumex pulcher L., 1753	LC		AR	0
Rumex sanguineus L., 1753	LC		C	0
Rumex thyriflorus Fingerh., 1829	NT		RR	0
Sagittaria sagittifolia L., 1753	LC		RR	0
Salix alba L., 1753	LC		CC	0
Salix caprea L., 1753	LC		CCC	0
Salix cinerea L., 1753	LC		C	0
Salix purpurea L., 1753	LC		AR	0
Salix triandra L., 1753	LC		AR	0
Salix viminalis L., 1753	LC		R	0
Salix x rubra Huds., 1762	DD		RRR	0
Salvia pratensis L., 1753	LC		AC	0
Salvia verbenaca L., 1753	VU		RRR	0
Sambucus ebulus L., 1753	LC		C	0
Sambucus nigra L., 1753	LC		CCC	0
Saponaria officinalis L., 1753	LC		C	0
Scandix pecten-veneris L., 1753	LC		AR	0
Schedonorus arundinaceus (Schreb.) Dumort., 1824	LC		CCC	0
Schedonorus pratensis (Huds.) P.Beauv., 1812	LC		AC	0
Scirpus sylvaticus L., 1753	LC		C	0
Scorzonera hispanica L., 1753	NA		0	1
Scorzoneroïdes autumnalis (L.) Moench, 1794	LC		AC	0
Scrophularia auriculata L., 1753	LC		C	0
Scrophularia nodosa L., 1753	LC		CC	0
Sedum acre L., 1753	LC		C	0
Sedum album L., 1753	LC		C	0
Senecio vulgaris L., 1753	LC		CCC	0
Setaria italica (L.) P.Beauv., 1812	NA		C	0
Setaria italica subsp. viridis (L.) Thell., 1912	LC		C	0
Setaria verticillata (L.) P.Beauv., 1812	LC		AC	0
Silene baccifera (L.) Roth, 1788	LC		AR	0
Silene latifolia Poir., 1789	LC		CC	0
Silene vulgaris subsp. vulgaris (Moench) Garcke, 1869	LC		C	0
Sinapis arvensis L., 1753	LC		C	0
Sisymbrium officinale (L.) Scop., 1772	LC		AC	0
Solanum dulcamara L., 1753	LC		CC	0
Solanum lycopersicum L., 1753	NA		0	0
Solanum nigrum L., 1753	LC		AC	0
Solanum nigrum subsp. nigrum L., 1753	LC		AC	0
Sonchus arvensis L., 1753	LC		AC	0
Sonchus asper (L.) Hill, 1769	LC		CCC	0
Sonchus asper subsp. asper (L.) Hill, 1769	DD		CCC	0
Sonchus oleraceus L., 1753	LC		CC	0
Sorbus torminalis (L.) Crantz, 1763	LC		C	0
Sparganium emersum Rehmman, 1871	LC		R	0
Spirodela polyrhiza (L.) Schleid., 1839	LC		R	0
Stachys alpina L., 1753	LC		R	0
Stachys palustris L., 1753	LC		AR	0
Stachys recta L., 1767	LC		AC	0
Stachys sylvatica L., 1753	LC		CCC	0
Stellaria holostea L., 1753	LC		CC	0
Stellaria media (L.) Vill., 1789	LC		CCC	0
Stuckenia pectinata (L.) Börner, 1912	LC		R	0
Symphytotrichum lanceolatum (Willd.) G.L.Nesom, 1995	NA		RR	4
Symphytum officinale L., 1753	LC		AR	0
Taraxacum F.H.Wigg., 1780	LC		CCC	-
Teucrium montanum L., 1753	LC		R	0
Thalictrum flavum L., 1753	LC		R	0
Thymus praecox Opiz, 1824	LC		AC	0
Tilia platyphyllos Scop., 1771	LC		AC	0
Torilis arvensis (Huds.) Link, 1821	LC		AR	0
Torilis japonica (Houtt.) DC., 1830	LC		CC	0
Tragopogon pratensis L., 1753	LC		C	0
Tragopogon pratensis subsp. pratensis L., 1753	LC		C	0

Nom scientifique	LRR	PR	Rareté	EEE
Trifolium campestre Schreb., 1804	LC		C	0
Trifolium fragiferum L., 1753	LC		AR	0
Trifolium pratense L., 1753	LC		CCC	0
Trifolium repens L., 1753	LC		CCC	0
Tripleurospermum inodorum (L.) Sch.Bip., 1844	LC		CC	0
Trisetum flavescens (L.) P.Beauv., 1812	LC		C	0
Tussilago farfara L., 1753	LC		AC	0
Typha latifolia L., 1753	LC		AC	0
Ulmus laevis Pall., 1784	LC		RR	0
Ulmus minor Mill., 1768	LC		CC	0
Ulmus x hollandica Mill., 1768	LC		RR	0
Urtica dioica L., 1753	LC		CCC	0
Valeriana officinalis L., 1753	LC		CC	0
Vallisneria spiralis L., 1753	LC		RR	0
Verbascum phlomoides L., 1753	LC		RR	0
Verbascum thapsus L., 1753	LC		AC	0
Verbascum thapsus subsp. thapsus L., 1753	DD		AC	0
Verbena officinalis L., 1753	LC		CCC	0
Veronica beccabunga L., 1753	LC		C	0
Veronica chamaedrys L., 1753	LC		CCC	0
Veronica persica Poir., 1808	NA		CCC	1
Veronica polita Fr., 1819	LC		AR	0
Veronica serpyllifolia L., 1753	LC		C	0
Viburnum lantana L., 1753	LC		C	0
Viburnum opulus L., 1753	LC		CC	0
Vicia cracca L., 1753	LC		C	0
Vicia sativa L., 1753	LC		CC	0
Vicia segetalis Thuill., 1799	DD		RR	0
Vicia sepium L., 1753	LC		CCC	0
Vicia tenuifolia Roth, 1788	LC		AR	0
Vinca minor L., 1753	LC		AC	0
Vincetoxicum hirundinaria Medik., 1790	LC		AR	0
Viola arvensis Murray, 1770	LC		C	0
Viola hirta L., 1753	LC		C	0
Viola odorata L., 1753	LC		CC	0
Viola reichenbachiana Jord. ex Boreau, 1857	LC		CC	0
Viscum album L., 1753	LC	Pref	CC	0
Vitis labrusca L., 1753	NA		0	0
Vitis riparia x Vitis rupestris	NE		??	-
Vitis vinifera subsp. vinifera L., 1753	NA		0	0
Vulpia myuros (L.) C.C.Gmel., 1805	LC		AR	0
Zannichellia palustris L., 1753	LC		RR	0

Légende :

LRR : Statut Liste rouge régional : En danger (EN), Vulnérable (VU), Quasi menacée (NT), Préoccupation mineure (LC), Non applicable (NA), Non évaluée (NE), Données insuffisantes (DD).

PR : Statut de protection préfectoral (pref).

Rareté : CCC (très très commun), CC (très commun), C (commun), AC (assez commun), AR (assez rare), R (rare), RR (très rare) RRR (très très rare).

EEE : concerne les Espèces Exotiques Envahissantes.